



RAPPORT ANNUEL 2020

SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
MÉNAGERS



SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS & CHIFFRES CLÉS P5

SITUATION GÉNÉRALE P9

- 1 - le territoire
- 2 - l'organisation
- 3 - l'équipe
- 4 - les compétences
- 5 - les outils
- 6 - les modalités de gestion

PRÉVENTION P17

- 1 - actions d'économie circulaire avec le secteur économique
- 2 - réduction des biodéchets et déchets verts
- 3 - autres actions de prévention

COLLECTE P25

- 1 - en porte-à-porte
- 2 - en points d'apports volontaires
- 3 - les gisements et tendances des différentes collectes
- 4 - le bilan des collectes

TRANSFERT & TRANSPORT P33

- 1 - le transfert
- 2 - le transport

VALORISATION & TRAITEMENT P37

- 1 - la prévention
- 2 - le réemploi
- 3 - le recyclage
- 4 - la valorisation matière
- 5 - la valorisation organique
- 6 - la valorisation énergétique
- 7 - le pôle de valorisation Vernéa
- 8 - les ISDND (installations de stockage de déchets non-dangereux)
- 9 - les modes de valorisation et de traitement

INDICATEURS FINANCIERS P49

- 1 - le coût de la gestion
- 2 - la structure des charges
- 3 - le coût du traitement
- 4 - un coût pour un service

COMMUNICATION P55

- 1 - les supports
- 2 - la revue de presse
- 3 - la communication digitale
- 4 - à la rencontre des usagers
- 5 - 4^{ème} campagne d'information départementale
- 6 - des supports créés pour les adhérents

SYNTHÈSE P60

ÉDITO



2020, une année sans précédent !

2020 a été marquée par une crise sanitaire mondiale. Tous les publics, tous les secteurs, toutes les zones de notre planète ont été touchés. Les confinements se sont succédés.

Mais le service public de gestion des déchets a su s'adapter. La collecte a été maintenue par nos collectivités adhérentes et l'organisation de l'accueil en déchèteries a été revue. J'en profite pour souligner l'engagement des agents qui ont travaillé dans des conditions inédites et parfois difficiles. Le service public a pris tout son sens durant cette période. Le travail des agents a été mis en lumière et les messages de sympathie et de remerciements ont fait leur apparition sur les bacs. C'est une première ! Leur travail est enfin reconnu. Espérons, une fois la crise passée, que ces messages positifs demeurent dans l'esprit de chacun.

A la crise sanitaire que nous traversons, vient malheureusement s'ajouter le réchauffement climatique. Il est aujourd'hui urgent d'accélérer et d'amplifier nos actions !

En 2020, dans ce contexte particulier, près de 80% des représentants de notre assemblée ont été renouvelés. Même si certains découvrent la gestion des déchets ménagers, j'ai pleinement confiance en la motivation et l'investissement de notre assemblée afin de participer activement à nos projets locaux d'économie circulaire et de transition énergétique. Il s'agit de projets d'envergure nécessitant une volonté politique forte et partagée avec une vision à long terme.

Afin d'atteindre cet objectif, nous avons la chance d'avoir avec le VALTOM, un véritable espace collaboratif et un terrain d'expérimentation au service de ses collectivités adhérentes, des usagers et de l'économie locale.

Restons donc mobilisés afin de poursuivre le travail collectif engagé en vue de relever dans les années à venir les défis environnementaux, sociétaux et économiques, qui se multiplient.

Laurent BATTUT
Président du VALTOM

Ce document présente les différents éléments techniques et financiers relatifs à la qualité et au prix du service public de traitement des déchets pour l'exercice 2020.

Il se réfère directement aux rapports publics sur la qualité et le prix d'élimination des déchets des collectivités adhérentes au VALTOM.

Les ratios à l'habitant sont calculés sur la base de la population municipale INSEE au 01/01/2021.

1 chemin des Domaines de Beaulieu - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 44 24 24 - www.valtom63.fr

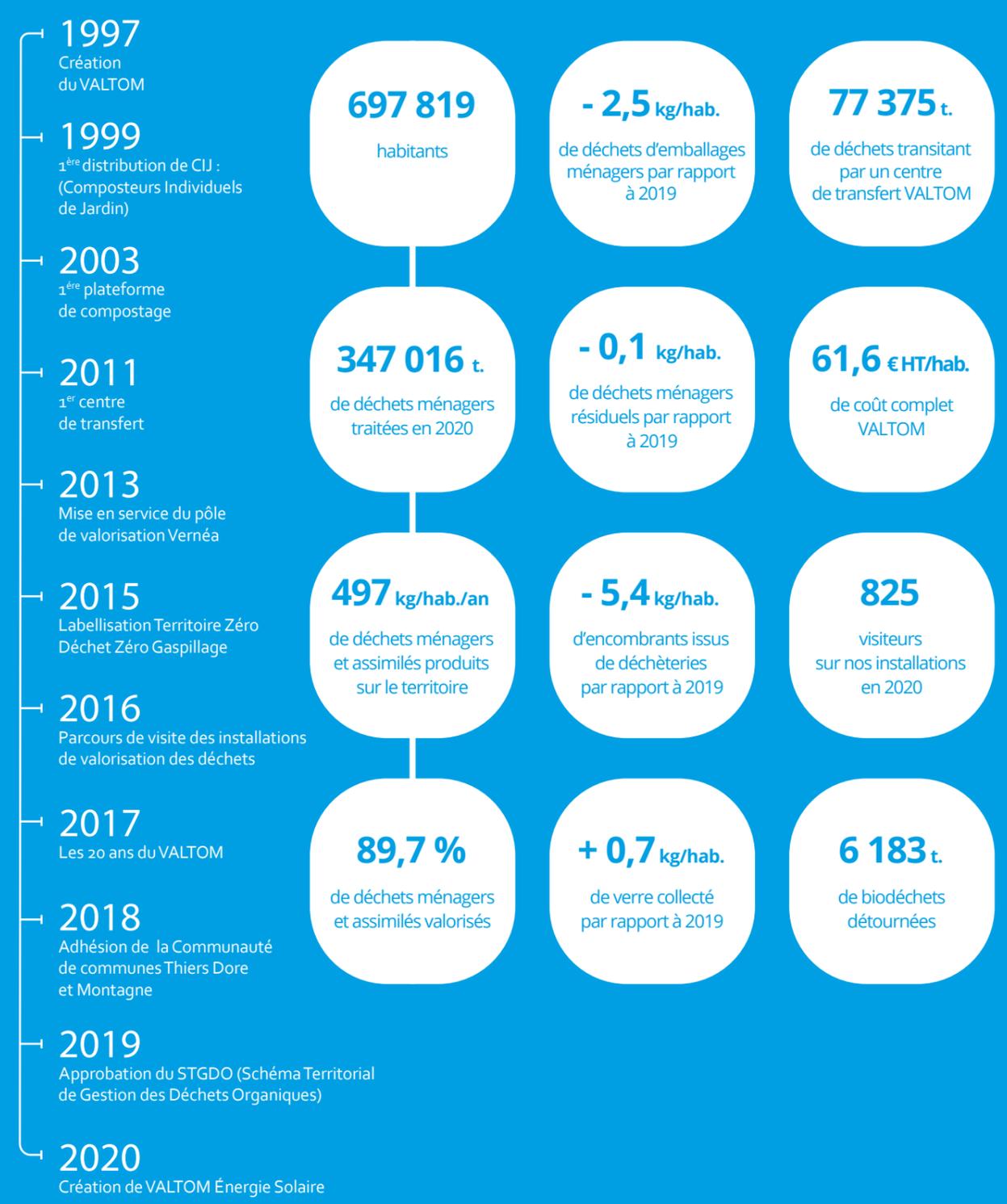
Directeur de publication : Olivier MEZZALIRA
Crédits photos : VALTOM - Vernéa - Echalié - Freepik - Adobe Stock - CoCoShaker
Conception et réalisation : Service communication du VALTOM
Impression : Numéli à 210 exemplaires

Imprimeur labellisé et imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org





FAITS MARQUANTS & CHIFFRES CLÉS



FAITS MARQUANTS

Janvier : De nouvelles recrues !

5 guides/ maîtres composteurs sont recrutés par le VALTOM et mis à disposition des collectivités adhérentes pour travailler à l'atteinte des objectifs de réduction et de valorisation des déchets organiques.



Septembre : Renouvellement de la gouvernance du VALTOM

Election de l'équipe exécutive du VALTOM par les 36 délégués.



Février : Garden party !

240 personnes se sont rendues à Aulnat pour s'informer et échanger sur le jardinage naturel et la valorisation des déchets organiques.



Décembre : Projet sur la consigne du verre

Le VALTOM intègre le conseil d'administration de l'association la Pampa (Plateforme d'Activités Mutualisées des Producteurs Auvergnats) en vue de réintroduire sur le territoire la consigne sur les contenants en verre.



Février : VALTOM Energie Solaire

1^{ère} assemblée générale de la société de projet VALTOM ENERGIE SOLAIRE dédiée à l'installation et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur 4 installations de stockage de déchets du territoire.



Décembre : Conférence de presse « NON à la hausse de la fiscalité déchets »

Les élus du VALTOM se mobilisent pour s'opposer au projet de hausse irraisonnée et punitive de la fiscalité déchets.



Septembre : Matinée biodiversité

Ouverture au public de l'installation de stockage de déchets de Puy-Long à Clermont-Ferrand pour aller à la découverte de la faune et de la flore du site avec la participation du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne.



Décembre : VALTOM Solidaire

Le VALTOM soutient financièrement 3 associations locales (Banque alimentaire, Restos du cœur, Secours populaire) et lance une réflexion pour pérenniser un partenariat en vue de réduire et valoriser les déchets organiques.



SITUATION GÉNÉRALE

1

Président

5

assemblées
générales

11

centres de
transfert

77 375 t.

de déchets transitant
par un quai
de transfert VALTOM

5

Vice-présidents

4

réunions
de bureau

6

plateformes
de valorisation
des déchets verts

27 327 t.

de déchets verts
issues des déchèteries

36

élus délégués
au sein du comité
syndical

27

agents ont
bénéficié de

1

pôle multifilières
de valorisation

197 324 t.

de déchets
ménagers et assimilés
traités sur le pôle

30

agents

129

jours de
formation

3

ISDND
*Installations de stockage
de déchets non dangereux*

27 948 t.

de déchets ménagers
orientés en installations
de stockage

SITUATION GÉNÉRALE

1
Président

5
Vice-présidents

36
Élus délégués au sein
du comité syndical

29
Agents

1 - LE TERRITOIRE

9 collectivités | **545** communes | **697 819** habitants

Le VALTOM, syndicat mixte départemental de valorisation et de traitement des déchets ménagers, a été créé par arrêté préfectoral du 27 janvier 1997 pour mettre en œuvre une filière globale de gestion de déchets ménagers et assimilés dans le département du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire. « **Produire moins, valoriser plus, maîtriser les coûts dans une logique d'optimisation et de coopération territoriale** » sont les objectifs du VALTOM

définis dans sa feuille de route (VALORDOM 2 2015 - 2025) co-construite avec l'ensemble de ses collectivités adhérentes.

Celle-ci est cohérente avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PRPGDND), approuvé le 19 décembre 2019 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le VALTOM exerce pleinement

ses compétences : prévention, transfert, transport, valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Les collectivités adhérentes au VALTOM (métropole, syndicats ou communautés de communes) ont la responsabilité de la gestion des collectes et des déchèteries (haut de quai + évacuation déchets) ainsi que du financement de l'ensemble du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DU VALTOM AU 1^{ER} JANVIER 2021

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ (ALF)
58 communes - 27 563 habitants
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE MONTAGNE (TDM)
30 communes - 37 193 habitants
- CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE (CAM)
21 communes - 294 127 habitants
- SICTOM DES COMBRAILLES (SCB)
41 communes - 17 625 habitants
- SICTOM DES COUZES (SCZ)
47 communes - 26 931 habitants
- SICTOM ISSOIRE BRIOUE (SIB)
159 communes - 96 290 habitants
- SICTOM PONTAUMUR PONTGIBAUD (SPP)
33 communes - 18 223 habitants
- SMCTOM HAUTE DORDOGNE (SHD)
35 communes - 15 790 habitants
- SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE (SBA)
121 communes - 164 077 habitants



2 - L'ORGANISATION



Président du VALTOM :
Laurent BATTUT (SPP)



1^{er} vice-président :
Laurent Brunmurol (CAM)



2^{ème} vice-président :
Lionel CHAUVIN (SBA)



3^{ème} vice-président :
Pierre RAVEL (SIB)



4^{ème} vice-présidente :
Claire Lempereur (SCB)



5^{ème} vice-président :
Marc MENAGER (ALF)

36 élus délégués désignés par les collectivités adhérentes constituent le comité syndical. Chaque collectivité est représentée par 2 à 14 délégués selon sa population.

COLLECTIVITÉS	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Communauté de communes Ambert Livradois Forez 15 avenue du 11 Novembre 63600 AMBERT	M. DAURAT Jean-Claude M. MENAGER Marc	M. POUGET Jacques M. FORESTIER Daniel
Clermont Auvergne Métropole 64-66 avenue de l'Union Soviétique BP 231 63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1	M. AUSLENDER Jérôme M. BONNET Nicolas M. BRUNMUROL Laurent M. CHABRILLAT Rémy M. CINEUX Cyril M. CLEMENT Jean Marie M. GUITTON Florent M. LANDIVAR Diego M. RENIE Stanislas Mme BIRARD Cécile Mme BRIAT Dominique Mme BRUN Evelyne Mme DAVID Marie Mme LAROUDIE Fabienne	M. AMAZID Hamid M. VIGNOL Yannick M. LEVI ALVARES Luc M. WEIBEL Thomas M. PRADIER Eric M. PICHON Jean M. PILAUD Frédéric M. VALLEE Jean-Marie M. GAZET André M. MALEYRAT Jean-Pierre M. MULLER Didier Mme DROZDZ Chantal M. COUDERC Philippe M. CHEVARIN Francis
Communauté de communes Thiers Dore et Montagne 20 rue des Docteurs Dumas 63300 THIERS	M. CAYRE Philippe Mme DUBIEN Ghislaine	M. VIGNAUD Bernard M. DE ROSSI David
SICTOM Issoire Brioude Z.A. Vieille-Brioude - BP 88 43102 BRIOUE Cedex	M. BEAUD Gérard Mme FROMAGE Catherine M. GARNIER Alain M. RAVEL Pierre	M. BAYOL Jean-Pierre M. FOURET Raymond M. CUBIZOLLES Jean-Marc M. GIBELIN Pascal
SICTOM des Combrailles Hôtel de Ville 63700 MONTAIGUT EN COMBRAILLE	M. BOULEAU Bernard Mme LEMPEREUR Claire	M. DEQUAIRE René M. LEDUC Jean-Claude
SICTOM des Couzes Le Treuil 63320 Saint-Diéry	M. CHASSARD Frédéric M. MEALLET Roger Jean	M. CHASSANG Jean-Pierre Mme LHERMET Florence
SICTOM Pontaumur Pontgibaud 37 route de Pulvérières - Le Vauriat 63230 SAINT OURS LES ROCHES	M. BATTUT Laurent Mme GAIDIER Michelle	M. MANUBY Didier Mme BARRIER Martine
SMCTOM Haute Dordogne 04 route de Tulle 63760 BOURG LASTIC	M. CHAUCOT Gérard M. CLAMADIEU YVES	M. LENAUD Alain M. SERRE Christophe
Syndicat du Bois de l'Aumône Zone de Layat II 13 rue Joaquin Perez Carretero 63200 Riom cedex	M. CHAMPOUX Bruno M. CHAUVIN Lionel M. LAGRU Alain M. LOBREGAT Stéphane M. MAILLARD Guy Mme TRICHARD Dorothée	Mme LUBIONDO Amélie M. DESMARETS Pierre Mme ROUSSELET Joëlle M. GEORGEON Hugues Mme PELLETIER Sophie Mme BOURDIER Marie-Pierre

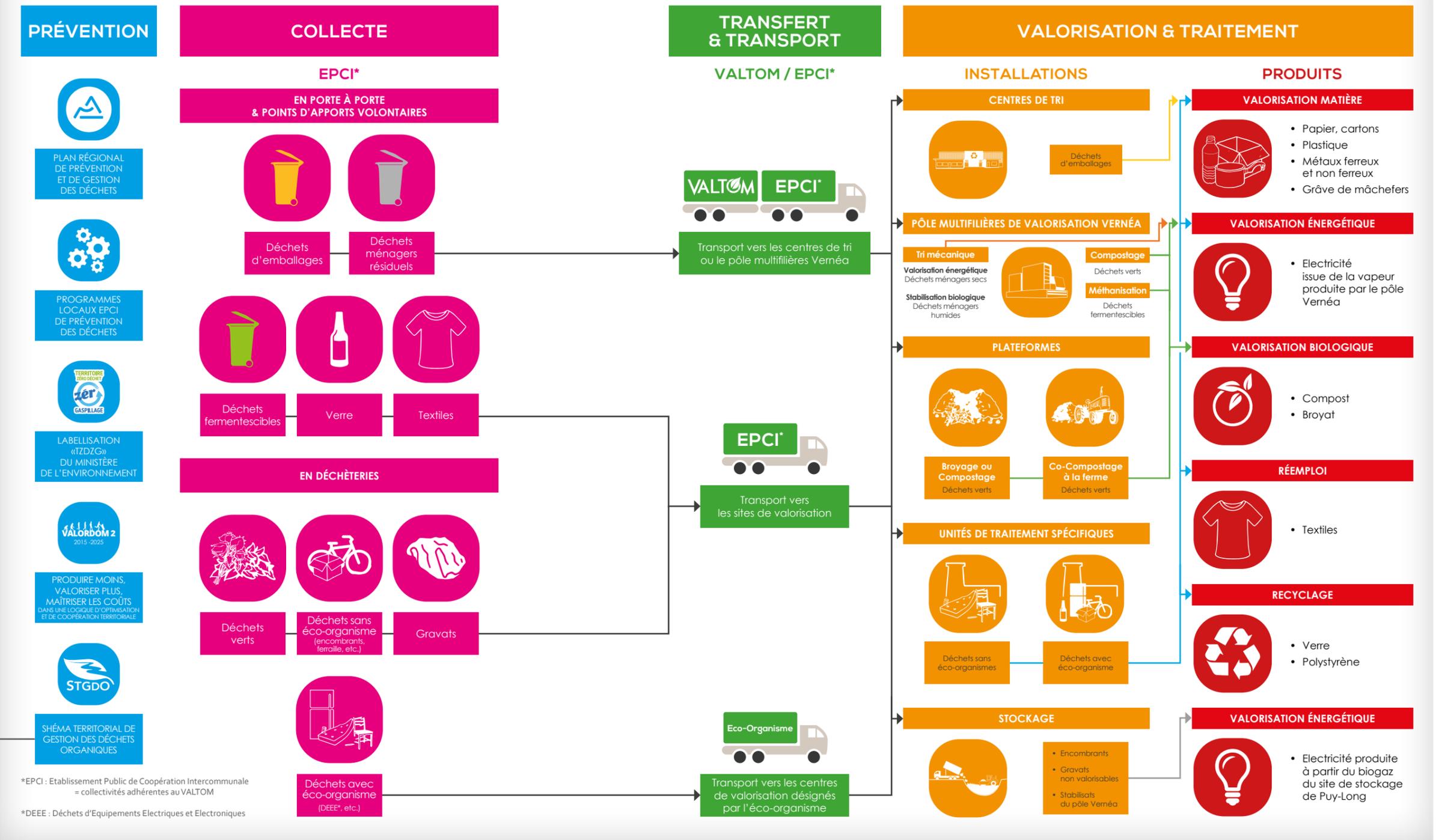
SITUATION GÉNÉRALE

3 - L'ÉQUIPE (Au 31/12/2020)

4 - LES COMPÉTENCES

- POLE TECHNIQUE**
- DIRECTEUR GÉNÉRAL
Olivier MEZZALIRA
 - RESPONSABLE VALORISATION TRAITEMENT
Céline PINAUD
 - TECHNICIENNE VALORISATION TRAITEMENT
Laëtitia BOISSIER
 - TECHNICIEN VALORISATION TRAITEMENT
Ivan GREFFET
 - TECHNICIEN VALORISATION TRAITEMENT
Emmanuel JULHE-LABORIE
 - TECHNICIENNE VALORISATION TRAITEMENT
Sophie LAURENS
 - TECHNICIEN VALORISATION TRAITEMENT
Bertrand LIVET
- POLE LOGISTIQUE**
- RESPONSABLE LOGISTIQUE
Lionel ESCURIET
 - AGENT DE PESÉE
Laurent BAILLY
 - AGENT DE PESÉE
Dominique COUSIN
 - AGENT DE PESÉE
Laury IROLLA
 - AGENT TECHNIQUE
Damien QUART
- POLE ADMINISTRATIF FINANCIER**
- DIRECTRICE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
Juliette GARRIGUE
 - CHARGÉ DE COMMANDE PUBLIQUE ET BUDGET
François FAVORO
 - ACCUEIL ET SECRÉTAIRIAT
Nadège MARTINIÈRE
 - COORDONNATRICE COMPTABLE
Nathalie MORIN
 - AGENT COMPTABLE ET RESSOURCES HUMAINES
Sophie ROUCHET
- POLE COMMUNICATION PREVENTION**
- DIRECTRICE COMMUNICATION ET PREVENTION
Céline JOULIN
 - ANIMATEUR TRI / PREVENTION
Cyril BRUNEL
 - INFOGRAPHISTE
Florent DAL MORO
 - RESPONSABLE PREVENTION
Maxime FRITZEN
 - ANIMATEUR TRI / PREVENTION
Tarik NOUAR
 - CHARGÉE DE MISSION TZDZG*
Emmanuelle PANNETIER
 - CHARGÉE DE COMMUNICATION
Fanette ROBERT
 - ANIMATRICE EN CHARGE DES VISITES
Alice THELLIER

QUI FAIT QUOI ?



Recrutement de 5 Guides et Maîtres-Composteurs par le VALTOM, encadrés par M. Fritzen et répartis sur les 9 EPCI dans le cadre du STGDO.

*TZDZG : Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

SITUATION GÉNÉRALE

39 161 t.
de déchets d'emballages
ménagers triés

27 327 t.
de déchets verts issus
des déchèteries valorisées

130 024 t.
de déchets issus
des déchèteries valorisées

77 375 t.
de déchets transitant
par un quai de transfert

5 - LES OUTILS

Afin d'assurer ses missions, le VALTOM dispose d'installations de transfert, de valorisation et de traitement, réparties sur son territoire.

A ces installations s'ajoutent celles de prestataires privés, qui valorisent une partie des déchets.

Par exemple, les déchets ménagers d'emballages sont triés par 3 entreprises locales sur leurs propres centres de tri.

A ce jour, le VALTOM dispose de :

11 centres de transfert

- Ambert,
- Courpière,
- Issoire,
- Lempdes-sur-Allagnon,
- Riom,
- Saint-Diéry,
- Saint-Eloy-les-Mines,
- Saint-Ours-les-Roches,
- Saint-Sauves-d'Auvergne,
- Thiers,
- Vertaizon

2 plates-formes de compostage

- Ambert,
- Charbonnier-les-Mines

4 plates-formes de broyage

- Saint-Diéry,
- Saint-Eloy-les-Mines,
- Saint-Ours-les-Roches,
- Saint-Sauves-d'Auvergne,

3 Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux

- Ambert,
- Clermont-Ferrand,
- Saint-Sauves-d'Auvergne

1 pôle multifilières de valorisation et de traitement :

- Clermont-Ferrand



6 - LES MODALITÉS DE GESTION

LES DÉCHÈTERIES

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le VALTOM est en charge de la valorisation des déchets de déchèteries à l'exception des déchets sous convention d'éco-organismes, (verre, mobiliers, textiles, cartouches d'encre...).

VALORISATION DES EMBALLAGES MENAGERS		
NATURE DU SERVICE	MODE DE GESTION	MONTANT DU MARCHÉ
Tri des emballages ménagers	PRESTATION : CLAUSTRÉ ENVIRONNEMENT, PAPREC AUVERGNE ECHALIER, PRAXY CENTRE	7 488 787 €

VALORISATION DES DECHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES		
NATURE DU SERVICE	MODE DE GESTION	MONTANT DES MARCHÉS
Encombrants	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : VERNÉA	3 380 230 €
	CONVENTIONS DE COOPERATION : CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ, SICTOM PONTAUMUR PONTGIBAUD, SICTOM DES COUZES, SMCTOM HAUTE DORDOGNE MARCHÉ : EXPLOITATION DE L'ISDND DE PUY-LONG : VÉOLIA	3 567 691 €
Cartons, papiers, métaux et bois	PRESTATION : CLAUSTRÉ ENVIRONNEMENT, ECOVERT BOILON, PRAXY CENTRE, PAPREC AUVERGNE ECHALIER, SUEZ, VÉOLIA	1 527 693 €
Gravats	PRESTATION : COLAS, ECOVERT BOILON, CLAUSTRÉ ENVIRONNEMENT	350 355 €
DDS et batteries	PRESTATION : SUEZ, VÉOLIA, CHIMIREC	490 761 €
Amiante et emballages vides souillés	PRESTATION : VÉOLIA, ALARA	96 940 €
Placoplatre	PRESTATION : PAPREC AUVERGNE ECHALIER, CLAUSTRÉ ENVIRONNEMENT	158 518 €

PRÉVENTION DES DÉCHETS		
NATURE DU SERVICE	MODE DE GESTION	MONTANT DES MARCHÉS
Accompagnement LGA* Etablissements Témoins	PRESTATION : TERANA, REA, COCOSHAKER, RECUP & GAMELLES	54 030 €
Dispositif OrganiCité®	PRESTATION : PIERRE FELTZ, D3, LES ALCHIMISTES	24 100 €
Sensibilisation du Grand Public	PRESTATION : D3, FREDON, CEN, PARCC OASIS, PIERRE FELTZ, SEMIS A TOUT VA, CRESNA, TERRA PRETA, PIL POIL & COMPAGNIE	28 960 €

*LGA : Lutte contre le Gaspillage Alimentaire

LES MARCHÉS

110 marchés ont été engagés pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers pour un montant proche de **40 millions d'euros** générant localement plus de **200 emplois**.

VALORISATION DES DÉCHETS VERTS		
NATURE DU SERVICE	MODE DE GESTION	MONTANT DES MARCHÉS
Broyage et/ou compostage des déchets verts VALTOM	PRESTATION : ECOVERT BOILON, VÉOLIA, SUEZ ORGANIQUE	570 518 €
Gestion et exploitation des plates-formes de compostage VALTOM Charbonnier-les-Mines et Ambert	PRESTATION : CLAUSTRÉ ENVIRONNEMENT, PRAXY CENTRE	267 762 €
Conception, construction, financement et exploitation d'un pôle de valorisation des déchets ménagers	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : VERNÉA	1 096 268 €

VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS ET FERMENTESCIBLES		
NATURE DU SERVICE	MODE DE GESTION	MONTANT DU MARCHÉ
Exploitation d'un pôle de valorisation des déchets ménagers	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : VERNÉA	23 409 037 €

VALORISATION, TRANSFERT ET TRANSPORT DES DÉCHETS ISSUS DES QUAIS DE TRANSFERT		
NATURE DU SERVICE	MODE DE GESTION	MONTANT DES MARCHÉS
Transfert des déchets ménagers	PRESTATION : SAVN, CARSO + LSEHL, VALVERT, SUEZ	138 727 €
	CONVENTIONS DE COOPERATION : SICTOM DES COUZES, SICTOM ISSOIRE BRIOUDE, SICTOM PONTGIBAUD PONTAUMUR, CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ, SMCTOM HAUTE DORDOGNE, CC THIERS DORE ET MONTAGNE, SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE	369 080 €
Transport des déchets ménagers	PRESTATION : PAPREC AUVERGNE ECHALIER, CLAUSTRÉ ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS COMBRONDE, MULTI TRANSPORT	576 124 €
	CONVENTIONS DE COOPERATION : SICTOM ISSOIRE BRIOUDE, SMCTOM HAUTE-DORDOGNE, SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE	563 215 €



PRÉVENTION

6 183 t.

de biodéchets
détournées

3 321

composteurs individuels
de jardin distribués
en 2019

28

établissements
témoins

4 000

élèves
sensibilisés

90

restaurants engagés
dans la démarche
Gourmet Bag

5 412

autocollants
stop pub
distribués
en 2020

1

partenariat
avec CocoShaker

2

lauréats

61 926
composteurs distribués
depuis 1999

96
sites de compostage
partagé déployés en 2020

6 183
tonnes de biodéchets
détournées

63
kits gourmet bag
distribués

L'année 2020 voit s'achever le Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC) signé avec l'ADEME le 1^{er} janvier 2018, suite à la labellisation TZDZG* du VALTOM. Le bilan sera réalisé en 2021, mais ce programme a d'ores et déjà permis de développer une dynamique avec les collectivités adhérentes et de nouveaux partenaires et de développer de nouveaux projets en matière de prévention et ce, malgré la crise sanitaire qui a entraîné le report de nombre d'entre eux.

1 - ACTIONS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AVEC LE SECTEUR ÉCONOMIQUE

CRÉATION DE LA PAMPA POUR LA RÉINTRODUCTION DE LA CONSIGNE POUR RÉEMPLOI EN AUVERGNE

Depuis 2018, le VALTOM contribue activement avec Macéo et l'association Avenir Insertion à la création d'une filière locale de réemploi des emballages en verre.

Le groupe de travail s'est concentré en 2020 sur la définition d'un plan d'actions de deux ans pour, à terme, mettre en place cette filière sur notre territoire et plus globalement proposer des activités en soutien aux producteurs dans le développement des circuits-courts (achats de fournitures mutualisés, réemploi des fûts, etc.). L'année 2020 s'est clôturée par la création de l'association de préfiguration «**PAMPA**» (Pôle d'Activités Mutualisés des Producteurs Auvergnats).



PARTENARIAT AVEC METABATIK POUR LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE DE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DU BTP

Métabatik a pu obtenir des financements pour la réalisation de son projet de recyclerie de matériaux de construction sur le site de stockage de Puy-Long. En plus de la mise à disposition d'un espace physique, le VALTOM a apporté son soutien à l'association grâce à une subvention de 10 000 € pour la réalisation des travaux d'accès à la plateforme Métabatik. Les premières collectes de matériaux ont ainsi pu être réalisées : huisseries du site MICHELIN des Carmes, tuiles de la Halle au blés de la Région...

PARTENARIAT AVEC COCOSHAKER INCUBATEUR D'ENTREPRISES SOCIALES POUR L'ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ce partenariat a permis d'accompagner deux projets engagés dans les thématiques du développement durable :

- **La Petite Fugue** (Clermont-Ferrand) : Escape game itinérants pédagogiques à destination du jeune public.
- **La Forêt des Arbories** (Aydat l'été et le Mont-Dore l'hiver) : Parc de loisirs de plein air centré sur la sensibilisation au développement durable avec de nombreuses thématiques de l'économie circulaire.



Dans le cadre du nouvel appel à projets de CoCoShaker, 4 projets orientés économie circulaire ont été retenus. En parallèle, un sprint circulaire regroupant une quinzaine de porteurs de projet a permis de les sensibiliser au sujet de l'économie circulaire et de les conseiller dans leur projet de création.

2 - RÉDUCTION DES BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS

STGDO : LE SCHÉMA TERRITORIAL DE GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES

Délibéré en juin 2019, le STGDO du VALTOM est entré dans sa phase opérationnelle à l'automne 2019, puis s'est poursuivi sur l'année 2020 malgré les perturbations rencontrées dans le cadre de la crise sanitaire.

DES OUTILS MUTUALISÉS :

- Recrutement d'un « coordonnateur STGDO »
- Dépôt de dossiers de subventions auprès de la Région AuRA (+ de 1,6 M€) et de l'ADEME (+ de 0,9 M€) ;
- Recrutement de 5 Guides et Maîtres-Composteurs par le VALTOM ;
- Création de la Cellule Biodéchets : réseau d'échange d'expériences et de formation entre les guides et maîtres composteurs du territoire VALTOM ;
- Formation « guide composteur » des agents « STGDO » ;
- Mise en place d'un outil mutualisé de suivi et de pilotage des sites de compostage de proximité (hors CIJ) – LOGIPROX, afin de centraliser toutes les données du territoire ;
- Groupement de commandes des composteurs ;
- Campagne de communication « Non au brûlage des déchets verts » ;
- Edition de guides sur la réduction et la valorisation des déchets verts à destination des collectivités et des particuliers ;

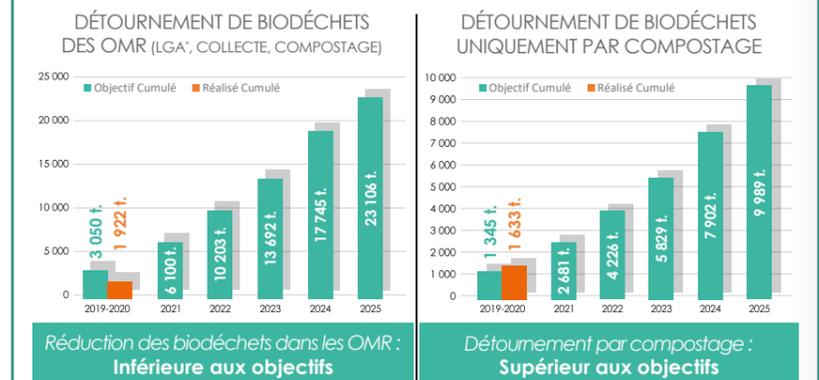


RAPPEL DES OBJECTIFS 2019-2025

- **-50% de biodéchets dans les OMR***
- **-12% de déchets verts dans les déchèteries**
- **3 fois plus de biodéchets alimentaires méthanisés**

BILAN ANNÉE 1 (POUR L'ANNÉE 2019 ET 2020)

En raison du contexte, le bilan de l'année 1 du STGDO retient les réalisations 2019-2020 en comparaison des objectifs 2019 (année 1), ce qui revient à décaler d'un an le déploiement du STGDO.



ANALYSE :

Sur le territoire du VALTOM, les actions STGDO déployées sur la période 2019-2020 permettent de remplir partiellement les **objectifs STGDO de l'année 1**.

Cette progression laisse toutefois penser que suite à la sortie de la crise sanitaire et à la mise en place des outils et de la logistique nécessaire à la collecte, une montée en puissance devrait être observée.

*TZDZG : Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

*OMR : Ordures ménagères Résiduelles | *LGA : Lutte contre le Gaspillage Alimentaire

PROMOTION DU COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

COMPOSTEURS INDIVIDUELS DE JARDIN (CIJ)

- 3 321 distribués* (+53 %/2019)
- *61 936 depuis 1999 dont plus de 27 000 sur les 10 dernières années.
- 5 230 t. de biodéchets détournés

COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE (CPI)

- 107 résidences équipées
- 275 t. de biodéchets détournés

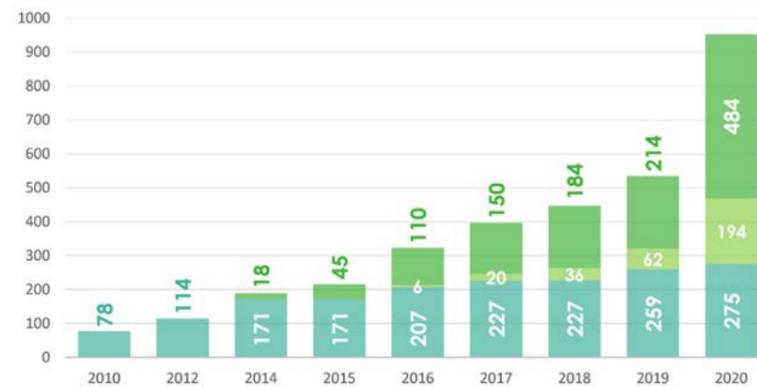
COMPOSTAGE DE QUARTIER (CQ)

- 116 sites équipés
- 194 t. de biodéchets détournés

COMPOSTAGE EN ÉTABLISSEMENT (CETAB)

- 252 sites équipés et autonomes
- 484 t. de biodéchets détournés

EVOLUTION DES TONNAGES DE BIODÉCHETS DÉTOURNÉS EN COMPOSTAGE COLLECTIF



6 183 TONNES DE BIODÉCHETS DÉTOURNÉES EN 2020

■ Compostage en pied d'immeuble ■ Compostage partagé ■ Compostage en établissement

FAITS MARQUANTS :

Le recrutement de 5 guides et maitres-composteurs par le VALTOM au début de l'année 2020 a permis de redynamiser les ventes de CIJ et de déployer de nombreux sites de compostage collectif, ainsi que la mise en place d'un nouvel outil de suivi et de pilotage des sites de compostage de proximité « LOGIPROX ».



ORGANICITÉ® : RÉDUIRE ET VALORISER LES BIODÉCHETS À TRAVERS L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION

L'année 2020, fortement perturbée, a permis de sélectionner les actions à mener sur les 5 territoires OrganiCité® 3 :

- **La Tour d'Auvergne** : formation des agents aux bonnes pratiques de gestion des déchets verts, plateforme communale de broyage de branches, projet de compostage partagé...
- **La Bourboule** : formation des agents aux bonnes pratiques de gestion des déchets verts, plateforme communale de broyage de branches et de compostage de déchets verts, tri en cimetièrre, étude de microcollecte de biodéchets...
- **Thiers** : formation des agents aux bonnes pratiques de gestion des déchets verts, tri en cimetièrre, étude de microcollecte de biodéchets, compostage partagé...
- **Champeix** : formation des agents aux bonnes pratiques de gestion des déchets verts, étude de microcollecte de biodéchets, compostage partagé...
- **Communauté de communes Plaine Limagne** : accompagnement du CADA* de Bussière sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, formation des agents aux bonnes pratiques de gestion des déchets verts, organisation de défi Mon Jardin Zéro Déchet, compostage partagé en centre bourg, accompagnement des artisans du secteur alimentaire à la réduction des biodéchets...

*CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE A TOUS LES NIVEAUX !

Un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire soutenu par l'ADEME à destination de différents publics est conduit par le VALTOM. Ces actions ont beaucoup souffert de la crise sanitaire. Les projets d'accompagnement, après une relance à partir de juin 2020, ont dû être à nouveau reportés à l'automne.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION

17 restaurants commerciaux du territoire bénéficient d'un accompagnement personnalisé d'une durée de 6 mois à 1 an.

11 établissements de restauration collective (EHPAD, Cuisine centrale, ALSH ou encore VVF) sont également accompagnés dans cette démarche.



SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Pour toucher les particuliers sur ce sujet, **la cuisine zéro déchet zéro gaspi** s'est tenue dans **3 supermarchés et 1 foire**, soit **8 dates d'interventions** qui ont permis de sensibiliser **379 personnes**.



GOURMET BAG

90 restaurateurs ont pu bénéficier de kits de sensibilisation proposés par le VALTOM et distribués par les collectivités adhérentes.



APPEL À PROJET MIAM (Mise en œuvre d'une Initiative Antigaspisme aliMentaire)

2 projets soutenus à hauteur de **4 000 €** chacun :

- **le projet de Restaurant Solidaire** (Recyclerie Issoire) : financement de l'étude de faisabilité
- **le projet du CEN*** : « *des fruits des champs dans nos assiettes* » destiné à lutter contre le gaspillage des fruits non récoltés en les valorisant localement.

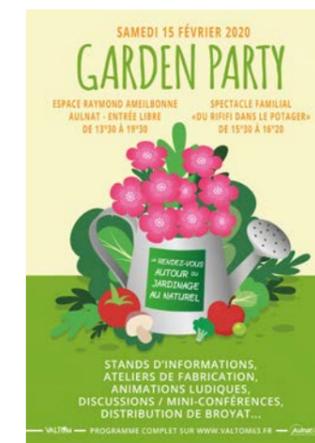


MON JARDIN ZERO DECHET

76 animations
« mon jardin 0 déchet »
sur le territoire

1 temps fort :
la Garden Party à Aulnat
regroupant de nombreuses associations engagées dans la thématique.

Plus de 200 visiteurs
ont participé
aux ateliers proposés
par les associations
du territoire.



*CEN : Conservatoires d'espaces naturels

5 412
autocollants stop pub
distribués en 2020

28
établissements
témoins

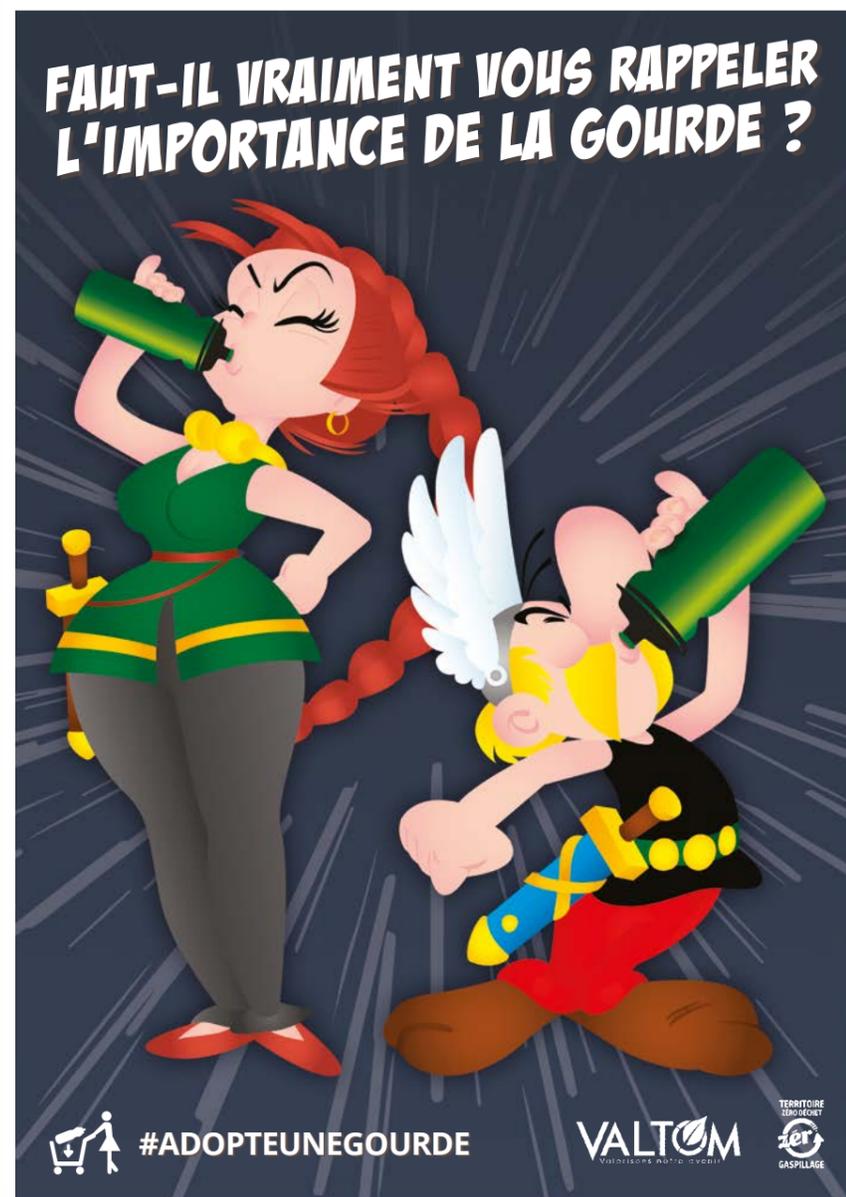
4 000
élèves
sensibilisés

7
clubs de sports
accompagnés

3 - AUTRES ACTIONS DE PREVENTION

GO AND STOP POUR « MON CLUB DE SPORT ZÉRO DÉCHET »

Les **7 clubs de sport** accompagnés dans la réduction de leurs déchets ont été stoppés dans leur élan dès le printemps. Les actions, qui ont toutefois pu être réalisées, ont déjà pleinement satisfait les clubs de sport : diagnostic « déchets », définition de plans d'action, installation d'équipements de tri, **déploiement d'affiches de sensibilisation au tri et à l'usage de gourdes...**



LES 7 CLUBS :

- Pont du Château Football
- Cébazat Tennis club
- Clermont Basket
- US Issoirienne Basket
- Dôme Sancy Foot
- ASM Omnisports
- Rugby Club Riom



PROGRAMME ETABLISSEMENT TÉMOINS

Pour cette année scolaire 2020 - 2021, la crise sanitaire a impacté les projets et notamment les actions concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Malgré cela, **12 établissements** ont été accompagnés sur des projets de **lutte contre le gaspillage alimentaire**. **14 autres projets d'établissements** ont été accompagnés sur les thématiques habituelles : **compostage, réemploi, jardinage au naturel, réduction des déchets...**

En raison de la crise, **2 établissements se sont retirés du dispositif.**

EN 2020

28 établissements inscrits dont **14 réinscrits**

11 écoles, 8 collèges, 6 lycées, 2 ALSH*,
1 établissement médico éducatif,

4 000 élèves impliqués

8 collectivités adhérentes représentées



*ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement



COLLECTE

347 016 t.

de déchets
traitées en 2020

497 kg/hab./an

de déchets ménagers
et assimilés produits
sur le territoire

193 123 t.

de déchets collectés
en porte à porte

130 024 t.

de déchets collectés
en déchèteries

-2,5 kg/hab.

de déchets d'emballages
ménagers par rapport
à 2019

- 5,4 kg/hab.

d'encombrants
ménagers par rapport
à 2019

+0,7 kg/hab.

de verre
par rapport à 2019

-23,3 kg/hab.

de déchets ménagers
résiduels par rapport
à 2019

COLLECTE

La collecte des déchets concerne les déchets collectés en porte-à-porte, en points d'apports volontaires ainsi que ceux accueillis en déchèteries.

Ce sont les collectivités adhérentes au VALTOM qui assurent la collecte des déchets ménagers, selon des modalités et règles qui leur sont propres (régie et/ou prestation de service).

1 - LA COLLECTE EN PORTE-A-PORTE*

LES DECHETS MENAGERS RESIDUELS*

La totalité des habitants du territoire du VALTOM bénéficie d'une collecte en porte-à-porte des déchets ménagers résiduels, avec des fréquences variables selon les collectivités et les saisons. Ce sont ainsi **142 536 tonnes** qui ont été collectées en 2020 soit **204,3 kg/hab.**

LES DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS*

La totalité de la population peut trier les déchets recyclables. **97%** de la population du territoire du VALTOM bénéficie d'une collecte de proximité (bacs individuels ou de regroupement) pour ces déchets. Celle-ci est réalisée à des fréquences variables selon les territoires. Les déchets recyclables (journaux, papiers, cartons, bouteilles et flacons en plastique avec bouchon et boîtes métalliques) sont transportés vers les centres de tri. Puis les balles de déchets triés sont acheminées vers différentes filières de recyclage.

Depuis 2013, Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat du Bois de l'Aumône ont mis en place l'extension partielle des consignes de tri sur leur territoire, permettant de détourner un gisement supplémentaire de déchets vers les filières de valorisation (pots, barquettes, blisters et boîtes en plastique ou polystyrène). Cette extension sera totale et générale en 2021. En 2020, **38 079 tonnes** d'emballages ménagers ont été collectées en porte-à-porte, soit **54,6 kg/hab.**

LA COLLECTE DES DECHETS ALIMENTAIRES*

Depuis 2006, la collecte en porte-à-porte des déchets alimentaires est effective sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. En mai 2016, le Syndicat du Bois de l'Aumône déploie sa première collecte en porte-à-porte de biodéchets à destination des gros producteurs, suivi en juin 2016 par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez auprès des établissements scolaires.

Les **12 508 tonnes** de déchets alimentaires ainsi collectées en 2020 ont été valorisées par le méthaniseur du pôle multifilières Vernéa et la plate-forme de compostage d'Ambert afin de produire du **biogaz, transformé en électricité**, et du **compost**.

LEXIQUE

*La collecte en porte-a-porte :

Les usagers du service de collecte en porte-à-porte bénéficient d'une collecte en bacs ou en sacs individuels devant leur domicile ou déposent leurs déchets dans des bacs de regroupement.

*Les déchets ménagers résiduels (bac gris) :

Il s'agit des déchets non recyclables issus de l'activité domestique quotidienne des ménages et des déchets d'activités économiques collectés dans les mêmes conditions que ceux-ci.

*Les déchets d'emballages ménagers (bac jaune) :

La collecte séparée des déchets d'emballages ménagers concerne principalement : les papiers et cartons d'emballages, les briques alimentaires, les emballages métalliques en acier et en aluminium, les bouteilles et flacons en plastique, les journaux, magazines, revues et publicités.

*Les déchets alimentaires (bac vert) :

Ce sont les déchets biodégradables solides des ménages qui comprennent : les déchets alimentaires non consommés, les restes de repas, les papiers et les cartons souillés.

2 - LA COLLECTE EN POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Elle concerne les déchets collectés dans des bornes situées sur la voie publique ou en déchèteries.

LES COLONNES DE DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS

La collecte en points d'apports volontaires des déchets d'emballages ménagers concerne la population qui ne bénéficie pas de collecte en porte-à-porte. Elle peut venir en complément de cette dernière, notamment dans les zones urbanisées où elle est quelquefois réalisée dans des colonnes enterrées. Les conteneurs sont répartis en fonction de la population et/ou de l'éloignement des habitations. Comme pour la collecte en porte-à-porte, les **1 082 tonnes** de déchets d'emballages ménagers collectées en points d'apports volontaires ont été acheminées vers les centres de tri pour valorisation.

LE VERRE

La collecte du verre des particuliers se fait uniquement par apport volontaire, dans les **2 585 colonnes** à verre situées sur la voie publique et dans les déchèteries, soit **1 colonne pour 270 habitants** (préconisation Citeo : 1 pour 293 hab). Les **22 787 tonnes** (**32,7 kg/hab/an**) collectées en 2020 (+2,8% / à 2019) ont transité par des plateformes de transfert ou ont été envoyées directement vers les usines de recyclage (Solover 42, St Romain le Puy).

L'HUILE DE VIDANGE

La collecte de l'huile minérale usagée se fait de la même façon que pour le verre, l'huile étant valorisée dans des filières spécifiques de traitement (Chimirec 48, Mendes et Auvergne carburant 63, Aulnat). **51 tonnes** ont été collectées. Ces colonnes sont progressivement supprimées du domaine public, au profit des déchèteries.

LES TEXTILES

La collecte des textiles continue de se développer sur le territoire, avec l'installation de colonnes de collecte par des associations telles que Emmaüs ou Le Relais 48. Aujourd'hui nous recensons **315 colonnes** dans les déchèteries et/ou sur le domaine public, soit **1 colonne pour 2 200 habitants**. (*moyenne Refashion : 1 pour 1 500 hab*). **1 142 tonnes** ont été collectées par les associations en 2020 (-29% / à 2019).

SYNTHESE DES DECHETS COLLECTES EN POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



COLLECTE

LA COLLECTE EN DECHETERIES

Les déchèteries sont gérées, en régie ou en prestation de service, par les collectivités adhérentes au VALTOM. Les catégories de déchets acceptés varient selon l'organisation des collectivités et/ou des sites, le plus souvent en fonction de l'espace disponible. De nouvelles filières ont été progressivement mises en place ces dernières années, par exemple pour le plâtre, les huisseries, les plastiques durs, radiographies, etc. qui sont désormais valorisés.

ANALYSE :

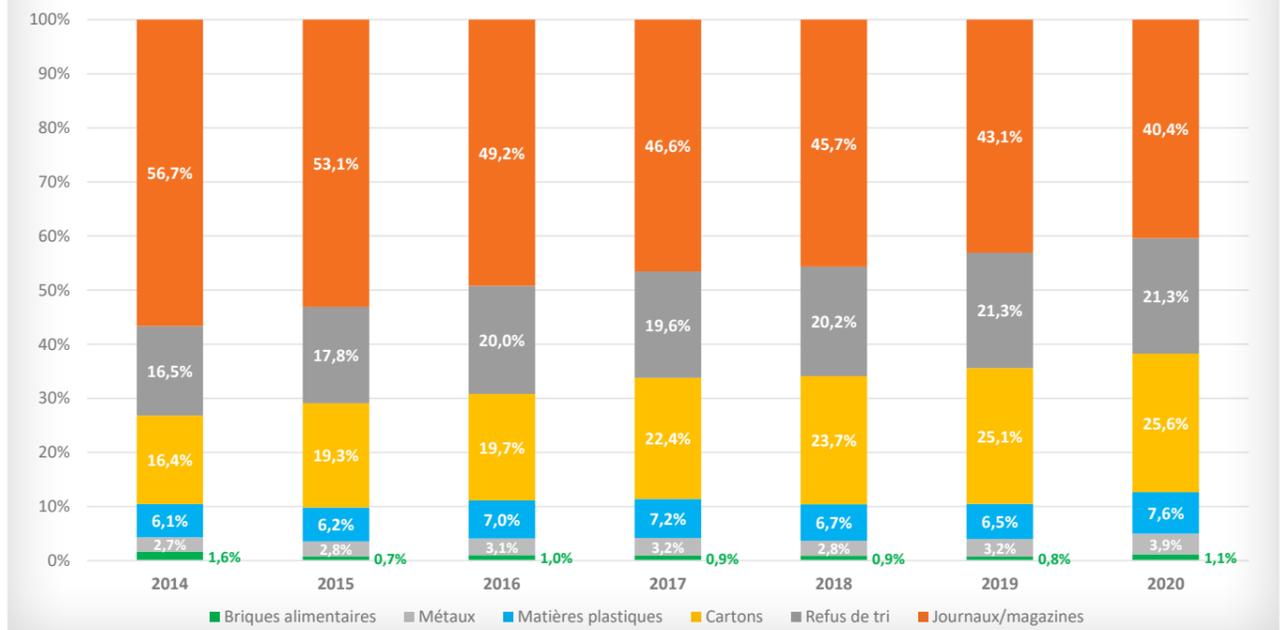
Nous constatons une forte baisse des tonnages collectés en déchèteries en 2020 (-10,8% / à 2019), baisse significative liée aux deux mois de fermeture des déchèteries (de fin mars à mi-mai) due à la pandémie de covid 19. Nous observons une augmentation des déchets d'ameublement (+27,8% / à 2019) soit **9 kg/hab en 2020** (moyenne France 12,5 kg/hab.).

		DETAIL DES TONNAGES COLLECTES EN DECHETERIES						
		2010	2014	2016	2018	2019	2020	Evolution/2019
Gravats	25%	32 250	37 441	38 033	33 770	39 460	32 014	-18,9%
Encombrants	22%	33 601	38 945	35 957	37 715	31 674	29 646	-11,1%
Déchets verts	21%	42 189	30 973	30 610	34 383	29 252	27 327	-6,6%
Bois	14%	8 394	16 900	17 624	19 120	19 332	17 460	-9,7%
Meubles	5%	-	-	1 872	3 301	4 914	6 279	27,8%
Ferraille	5%	6 335	5 469	6 829	6 608	6 541	6 018	-8%
DEEE*	3%	3 294	4 395	4 782	4 572	4 648	4 038	-13,1%
Cartons	3%	3 098	3 089	3 334	3 731	3 952	3 421	-13,4%
Placo-plâtre	<2%	-	1 102	1 318	1 468	1 726	1 581	-8,4%
DDS**	<2%	800	1 090	1 295	1 399	1 432	1 188	-17%
Pneus	<2%	292	376	530	724	786	685	-12,8%
Huiles (alimentaires + vidange)	<2%	-	85	167	370	304	298	-1,9%
Huisseries	<2%	-	-	-	7,0	80,5	112	39,7%
Piles	<2%	48	58	53	54	60	63	5,5%
Plastiques durs et souples	<2%	-	162	144	97	46	55	19,3%
Batteries	<2%	55	56	41	39	41	47	14,9%
Amiante	<2%	188	101	82	97	91	41	-54,8%
Papiers, bouquins	<2%	-	145	102	33	29	24	-16,4%
Lampes, tubes fluorescents	<2%	2	10	11	14	14	13	-11,6%
Capsules nespresso	<2%	-	-	-	-	5,4	8,1	50,5%
DASRI**	<2%	5	6	6	6,6	7,1	6,1	-14%
Radiographies	<2%	-	-	-	-	3,9	3,2	-17,2%
Cartouches d'encre	<2%	3	1,8	1	1,0	1,4	3,1	120,6%
Caissons réemploi/ressourcerie****	<2%	-	-	1	5,8	6,0	0	-100%
Polystyrène	<2%	-	26	29	18	5	0	-100%
Total		130 554	140 430	142 821	147 533	144 412	128 832	-10,8%

*DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques | **DDS : Déchets Diffus Spécifiques | ***DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
****Caissons de réemploi/ressourcerie : Destinés au dépôt d'objets en bon état pouvant avoir une 2ème vie

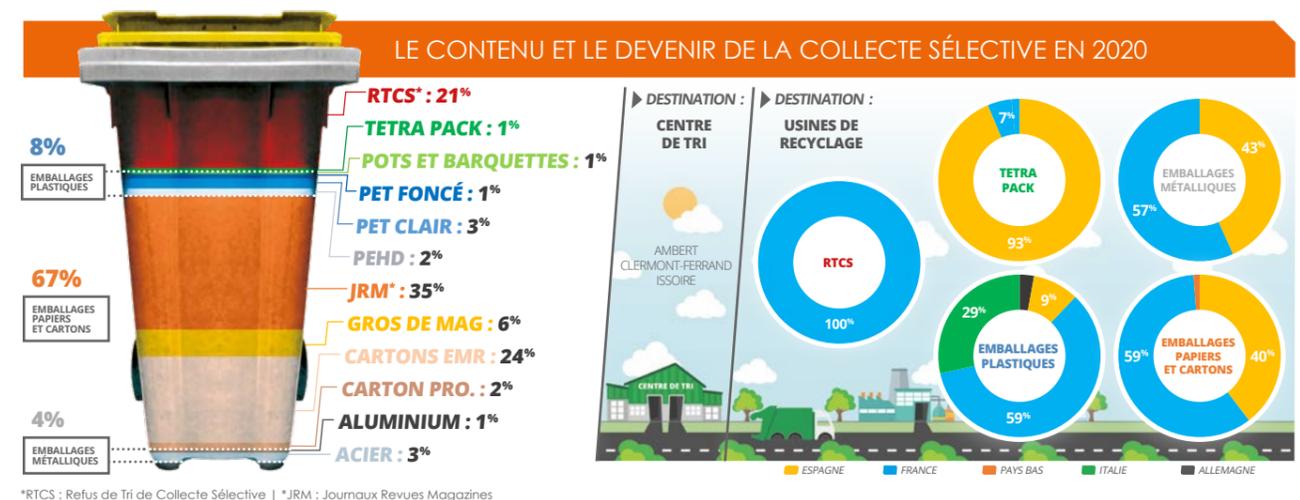
3 - FOCUS SUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

COMPOSITION DES EMBALLAGES MÉNAGERS (EN PAP ET PAV CUMULÉS)



ANALYSE :

Les gisements de collecte des emballages ménagers évoluent ces dernières années vers une **baisse des journaux et magazines (-16,3% depuis 2014)** au profit **des cartons (+9,2% depuis 2014)**. Cela peut être justifié par l'augmentation des commandes en ligne, la réduction des supports de communication papiers en faveur de la dématérialisation ainsi que la **distribution en hausse de STOP PUB (+20% /2019)**. **Les erreurs de tri représentent plus de 21% du gisement**. La simplification du geste de tri devrait réduire la quantité de déchets non valorisables collectés sur l'année 2021, dont le coût représente plus d'**1,4 million d'€uros**.



COLLECTE

+0,7 kg/hab.
de verre collecté
par rapport à 2019

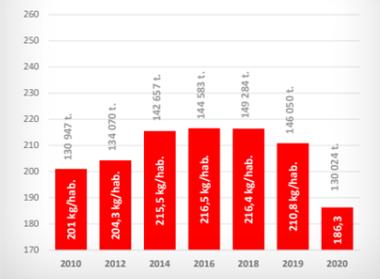
-0,1 kg/hab.
de déchets ménagers
résiduels

-2,5 kg/hab.
de déchets d'emballages

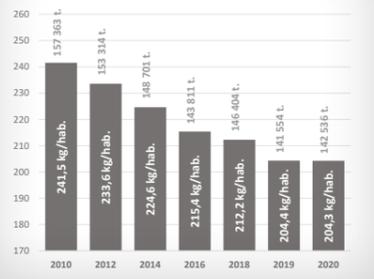
-24,5 kg/hab.
de déchets collectés
en déchèteries

4 - LE BILAN DES COLLECTES

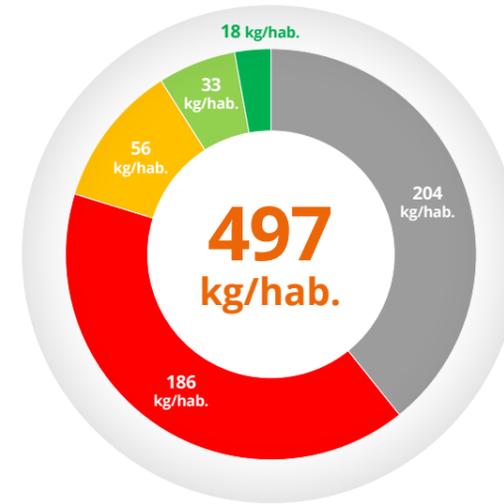
DÉCHETS ISSUS DE DÉCHÈTERIES*



DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS



COLLECTE SÉLECTIVE



ANALYSE

Nous constatons une forte baisse de production des déchets ménagers et assimilés à l'habitant (-4,5% / à 2019).

Cette baisse s'explique par la fermeture des déchèteries pendant deux mois lors du premier confinement due à la pandémie de covid 19 (-10,8% / à 2019).

■ Déchets ménagers résiduels ■ Déchèterie ■ Emballages ménagers ■ Verre ■ Biodéchets

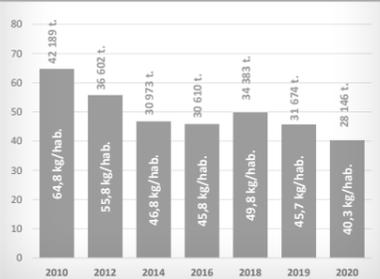
OBJECTIF

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, du 17 août 2015, fixe l'objectif pour 2020 d'une baisse de 10% des déchets ménagers et assimilés produits par habitant par rapport à 2010 (-54,7 kg/hab.).

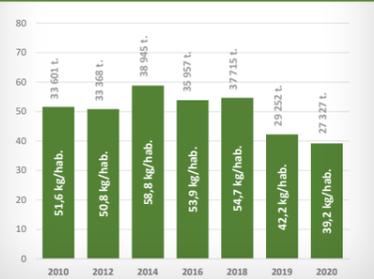
RÉSULTAT

Sur le territoire du VALTOM, la production de déchets ménagers et assimilés a diminué de **9,1%** par habitant depuis 2010 (-50 kg/hab.) et les déchets ménagers résiduels de **15,5%** (-37,2 kg/hab.).

ENCOMBRANTS



DÉCHETS VERTS



GRAVATS

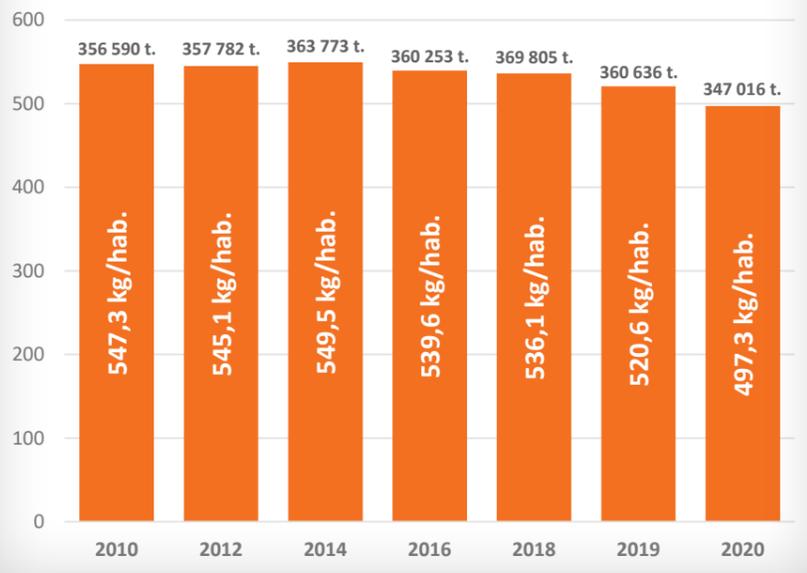


BIODÉCHETS



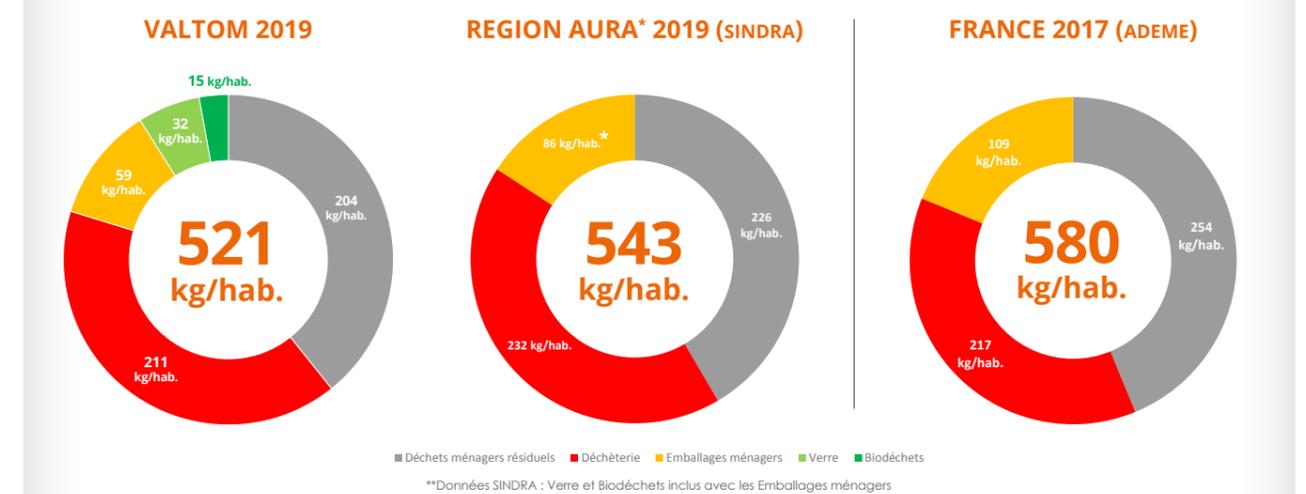
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS COLLECTÉS

Une production assez constante mais une répartition par catégorie qui évolue : progression régulière du verre mais baisse des emballages et des déchets ménagers résiduels.



*Déchets issus de déchèteries : inclus textiles et huiles de vidange en point d'apport volontaire
*Adhésion de TDM au 1^{er} janvier 2018

COMPARATIF DES DÉCHETS COLLECTÉS



COMPARATIF REGIONAL

DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : -22 kg/hab.
EMBALLAGES MÉNAGERS, VERRE ET BIODÉCHETS : +20 kg/hab.

*Aura : Région Auvergne-Rhône-Alpes



TRANSFERT & TRANSPORT

11

centres de transfert

77 375 t.

de déchets transitant
par un quai de transfert
VALTOM

+3,4%

de déchets transitant
par un quai de transfert
VALTOM / 2019

1 million

de km évités par an

TRANSFERT & TRANSPORT

1 - LE TRANSFERT DES DECHETS MENAGERS

Les centres de transfert du VALTOM permettent de regrouper les déchets au plus près des lieux de collecte afin de les acheminer vers les sites de valorisation et de traitement, par l'intermédiaire de véhicules de plus grande capacité de transport. Le conditionnement dans des caissons après compactage vise à réduire l'impact environnemental et les coûts liés au transport des déchets ménagers, ainsi qu'à optimiser les temps de collecte des collectivités adhérentes.

En 2020, 11 centres font partie du projet départemental permettant d'acheminer **43%** des déchets vers le pôle de valorisation Vernécia et les centres de tri. Ils ont permis de **diviser par 4 le nombre de véhicules sur les routes** soit **une économie de plus d'1 million de km parcourus**.

Actuellement, ces centres de transfert sont exploités par les adhérents du VALTOM à l'exception de ceux de Courpière et Saint-Eloy-les-Mines, gérés par un prestataire privé.



RÉPARTITION DES TONNAGES TRANSFÉRÉS

TONNAGES TRANSITANT PAR UN CENTRE DE TRANSFERT

MÉNAGERS RÉSIDUELS **68 244** EMBALLAGES MÉNAGERS **9 131**



TONNAGES EN APPORTS DIRECTS VIA LA COLLECTE

MÉNAGERS RÉSIDUELS **74 291** EMBALLAGES MÉNAGERS **28 143**

102 434

57%

43% EXUTOIRES

2 - LE TRANSPORT DES DECHETS MENAGERS

Une partie des déchets ménagers collectés par les collectivités adhérentes transite par des centres de transfert du VALTOM selon la répartition suivante :

TRANSPORT DES DECHETS COLLECTES					
COLLECTIVITES	CENTRE DE TRANSFERT	EXPLOITANT	TRANSPORTEUR	TONNAGES ET PART TRANSFÉRÉE	TOTAL TRANSITANT
SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE	Riom + Vertaizon	Syndicat du Bois de l'Aumône	Syndicat du Bois de l'Aumône	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 16 273 68% 7 545	20 531 TONNES
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 7 545 55% 3 467	
SICTOM DES COMBRAILLES	Saint Eloy les Mines	SUEZ ENVIRONNEMENT	SUEZ ENVIRONNEMENT	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 4 341 100%	4 564 TONNES
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 220 100%	
SICTOM DES COUZES	Saint Diéry	SICTOM des Couzes	ECHALIER	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 6 386 97% 179	7 830 TONNES
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 1 444 93%	
CC THIERS DORE ET MONTAGNE	Courpière	CC TDM	CLAUSTRE ENVIRONNEMENT	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 2 222 100%	2 792 TONNES
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 570 100%	
CC THIERS DORE ET MONTAGNE	Thiers	CC TDM	TRANSPORTS COMBRONDE	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 5 279 99,2% 43	6 662 TONNES
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 1 388 100%	
CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ	Ambert	CC ALF	MULTI TRANSPORT	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 5 893 100%	5 893 TONNES
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 1 326 APPORTS DIRECTS	
SICTOM ISSOIRE BRIOUDE	Issoire + Lempdes sur Allagnon	SICTOM Issoire Brioude	SICTOM ISSOIRE BRIOUDE	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 18 837 90% 2 029	18 837 TONNES
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 8 526 APPORTS DIRECTS	
SICTOM PONTAUMUR PONTGIBAUD	Saint Ours	SICTOM Pontaurum Pontgibaud	ECHALIER	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 4 108 100%	4 639 TONNES
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 531 100%	
SMCTOM HAUTE DORDOGNE	Saint Sauves d' Auvergne	SMCTOM Haute Dordogne	SMCTOM Haute Dordogne + ECHALIER	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 4 905 100%	5 630 TONNES
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 725 100%	
CLERMONT AUVERGNE METROPOLE			Apports directs vers les sites de valorisation et de traitement	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 64 495 APPORTS DIRECTS	0
				DÉCHETS MÉNAGERS : ■ transitant par un quai de transfert ■ en apports directs 17 708 APPORTS DIRECTS	
TOTAL TRANSFÉRÉ				77 375 tonnes (+3,4% par rapport à 2019)	

VALORISATION & TRAITEMENT

49

déchèteries

6

plateformes
de traitement
de déchets verts

1

pôle multifilières de
valorisation Vernéa

3

installations
de stockage de déchets
non dangereux
en activité

130 024 t.

de déchets
collectés
en déchèteries

32 148 t.

de déchets
verts traités

210 148 t.

de déchets
traités par
le pôle Vernéa

98 309 t.

de déchets
non dangereux
enfouies

37 %

des déchets ménagers
collectés
en déchèterie

89,7 %

de déchets ménagers
valorisés
sur le territoire

83 %

de valorisation
sur le pôle Vernéa

-84 %

de déchets ménagers
et assimilés non inertes
enfouis par rapport
à 2010

La gestion des déchets est hiérarchisée selon la directive cadre européenne du 19 novembre 2008 : prévention, préparation au réemploi, recyclage, valorisation (matière, organique et énergétique) et élimination.

1 - LA PRÉVENTION

La prévention se définit par l'ensemble des mesures permettant de réduire la quantité de déchets et leur nocivité, diminuant ainsi la pression des activités humaines sur l'environnement.

Elle est traitée en page 18.

2 - LE RÉEMPLOI

Le réemploi désigne toute opération par laquelle des substances, matières ou produits devenus des déchets sont utilisés de nouveau. Elle concerne notamment une partie des articles textiles collectés dans des colonnes placées en déchèteries ou sur la voie publique, qui sera revendue dans des friperies, donnée à des associations, transformée en chiffons et pour une part résiduelle enfouie ou incinérée.

En 2020, **1 142 tonnes** de déchets textiles ont été collectées (*legère baisse constatée en 2020 -0,7 kg/hab.*). Ces textiles ont ensuite été valorisés par des associations de réinsertion (*Emmaüs, Mains ouvertes,...*).

Le développement des recycleries permet également de donner une seconde vie à nos déchets et de diminuer leur coût de traitement.

4 recycleries sont présentes sur notre territoire :

- Jerecycle Parc à Clermont-Ferrand, créée en 2012.
- Récup Dore Solidaire à Ambert, créée le 12 novembre 2012.
- Ressourcerie La Remise à Saint-Maurice-près-Pionsat, créée en 2014.
- Ressourcerie L'Ent'Remise des Ancizes-Comps, créée fin 2015.
- Ressourcerie du Pays d'Issoire à Issoire, créée en mars 2017.

3 - LE RECYCLAGE

Le recyclage désigne toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

LES HUILES USAGEES

Les **348 tonnes** d'huiles collectées en apport volontaire et en déchèteries ont subi une opération de régénération qui consiste à les raffiner en extrayant les contaminants, produits d'oxydation et additifs.

LE VERRE

Le verre est recyclable à **100%** et à l'infini sans altérer ses caractéristiques physiques. La collecte séparée du verre est une de celles qui a le taux de captage le plus important auprès des usagers, 7 emballages sur 10 sont effectivement collectés. Nos performances progressent (**+0,7 kg/hab. / à 2019**). Continuons nos efforts.

4 - LA VALORISATION MATIERE

LES EMBALLAGES MENAGERS

Les déchets d'emballages ménagers, envoyés en mélange en centre de tri, sont séparés en une dizaine de catégories de matériaux afin d'être envoyés dans les différentes filières de valorisation matière.

Les matériaux les plus collectés sont les cartons, journaux et magazines (**66%**), puis les matières plastiques (**7,6%**), les métaux (**3,9%**) et les briques alimentaires (**1,2%**). Les erreurs de tri (environ **21,3%** : de **13% à 28%** selon les collectivités) sont valorisées énergétiquement sur le pôle multifilières Vernéa. Au total, elles représentent un surcoût pour la collectivité d'environ 1 million d'euros par an, car elles subissent un double traitement.

LES DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES

Les collectivités et le VALTOM cherchent à valoriser au maximum les déchets collectés en organisant le tri sur les déchèteries, et en choisissant, quand cela est possible, des filières de valorisation maximisant le réemploi, le recyclage ou la valorisation (matière, organique ou énergétique).

Les différents types de déchets valorisables sont envoyés dans des filières spécifiques :

TYPE DE VALORISATION	TONNAGES DES DÉCHETS VALORISABLES	
	FILIERE	TONNAGE
Utilisés en couche de fondation routière ou pour les installations de stockage comme matériaux d'exploitation	Gravats	31 104 TONNES
Broyage puis valorisation en chaufferie ou en fabrication de panneaux de particules	Bois	17 460 TONNES
Recyclage en matière première secondaire	Meubles	6 279 TONNES
Recyclage en matière première secondaire	Ferraille	6 018 TONNES
Recyclage des matériaux valorisables et incinération d'une partie résiduelle	DEEE*	4 038 TONNES
Valorisation en papeterie (cartons ou papiers d'essuyage)	Cartons	3 421 TONNES
Recyclage en placoplâtre	Placoplâtre	1 581 TONNES
Broyés puis valorisés en matière première secondaire	Pneus	685 TONNES
Recyclage en matière première secondaire	Huisseries	112 TONNES
Valorisation matière et élimination d'une partie résiduelle	Piles	63 TONNES
Recyclage en matière première secondaire	Plastiques durs	55 TONNES
Valorisation matière et élimination d'une partie résiduelle	Batteries	47 TONNES
Recyclage en matière première secondaire	Papier et bouquins	24 TONNES
Recyclage des matériaux valorisables et stockage d'une partie résiduelle	Lampes et tubes fluorescents	13 TONNES
Recyclage en matière première secondaire	Capsules Nespresso	8 TONNES
Recyclage en matière première secondaire	Radiographies	3 TONNES
Réutilisation	Cartouches d'encre	3 TONNE
TOTAL DES DECHETS DE DECHETERIES ORIENTES VERS LA VALORISATION MATIERE		70 914 TONNES

ANALYSE

Les filières de valorisation en déchèteries ne cessent de se diversifier et permettent ainsi une collecte plus importante des déchets produits par les ménages. Le déploiement des bennes de l'éco-organisme Eco-mobilier, en charge de la filière meuble dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) depuis juin 2015 (**39 déchèteries actuellement équipées sur 49**).

Une collecte d'huissieries est nouvellement mise en place en 2019 sur la communauté de communes Ambert Livradois Forez et poursuit sa montée en puissance (**+26% / à 2019**), alors que la collecte du polystyrène a été abandonnée en avril 2019 faute de prestataire.

*DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

VALORISATION & TRAITEMENT

27 327 t.

de déchets verts issus de déchèteries

4 118 t.

de déchets verts issus des communes

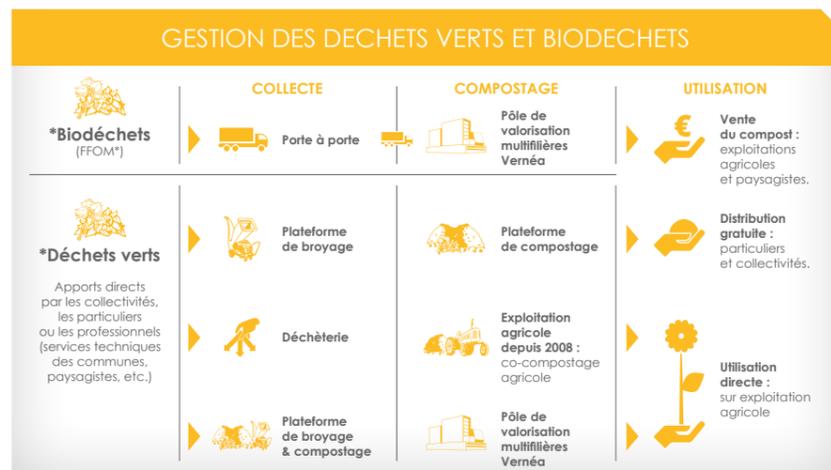
19

agriculteurs partenaires pour le co-compostage

2 082 t.

de broyat valorisées en co-compostage

5 - LA VALORISATION ORGANIQUE



Le VALTOM valorise l'ensemble des déchets verts collectés en déchèteries (27 327 t) ou apportés par les communes (4 118 t) directement sur les plateformes ainsi que la FFOM* issue de la collecte de biodéchets de Clermont Auvergne Métropole, du SBA et de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez. Le VALTOM assure par le biais des marchés publics les prestations d'enlèvement, de broyage, de chargement, de transport et de compostage.

6 - LA VALORISATION ENERGETIQUE

Différents modes de traitement permettent la valorisation énergétique des déchets du VALTOM : la valorisation du biogaz généré par le stockage sur l'ISDND* de Puy-Long, l'incinération des déchets avec récupération d'énergie et la méthanisation des biodéchets sur le pôle Vernéa.

LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

Sur les 142 536 tonnes de déchets ménagers résiduels entrées en 2020 sur le pôle multifilières Vernéa, environ 63%, soit 99 035 tonnes correspondant à la partie sèche, ont été incinérées, tandis que les 37% restants ont été stabilisés puis orientés vers le site de stockage de Puy-Long.

LES DASRI

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) sont collectés essentiellement en déchèteries et en pharmacies, dans des conteneurs spécifiques fournis le plus souvent par les pharmacies. Les 6 tonnes collectées en déchèteries en 2020 ont été incinérées sur le site de Bayet dans l'Allier, seule unité de valorisation des DASRI autorisée en Auvergne.

LES DDS

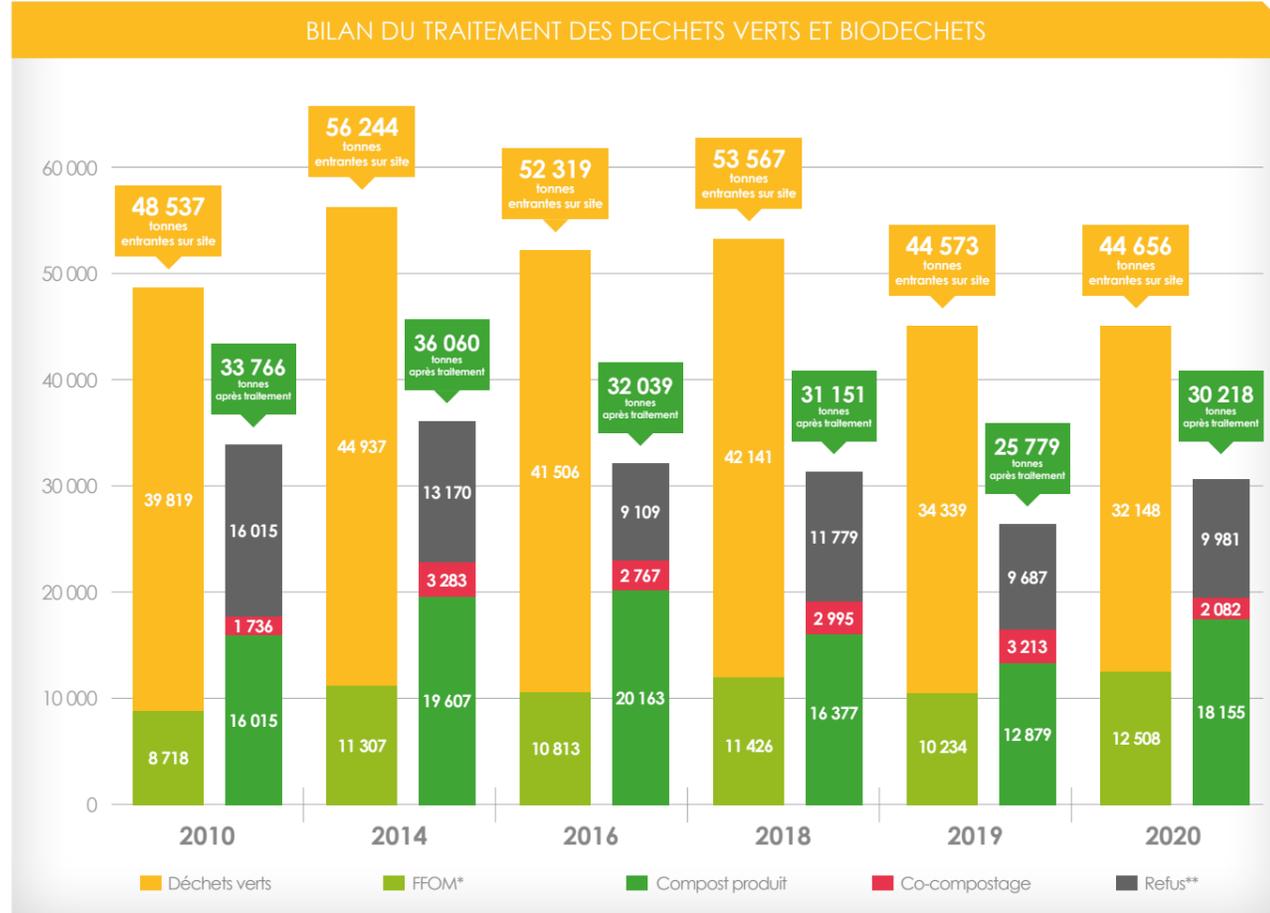
Un Déchet Diffus Spécifique (DDS) est un déchet ménager issu de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. Il s'agit d'un produit utilisé, usagé ou périmé (que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu). Un DDS provient donc principalement des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage des ménages. Les 1 188 tonnes de DDS sont traitées majoritairement par incinération avec récupération d'énergie (ratio à l'habitant : -17% / à 2019).

LES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Sur l'année 2020, ce sont 23 919 tonnes d'encombrants, issues des déchèteries, qui ont été triées, broyées et traitées par incinération pour être valorisées sous forme d'électricité (-13% / à 2019).

LES BIODECHETS

La totalité de la collecte en porte-à-porte des déchets organiques de Clermont Auvergne Métropole et du Syndicat du Bois de l'Aumône a été valorisée par méthanisation sur le pôle multifilières de valorisation Vernéa. Les 960 000 m³ de biogaz (CH₄ : 53,5%) produits par le méthaniseur du pôle Vernéa et les 3 336 000 m³ de biogaz (CH₄ : 41,3%) produits par l'ISDND de Puy-Long ont été valorisés sous forme d'électricité (11 068 Mwh).



* Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères

**Les refus sont valorisés en biomasse (bois), en énergie, ou stockés



*Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux

VALORISATION & TRAITEMENT

66 280

habitants
éclairés

6 966 t.

de compost
commercialisées

2,6 km

de routes construites

5 317 t.

de métaux
valorisés

7 - LE POLE MULTIFILIERES DE VALORISATION VERNEA

210 148 tonnes de déchets traitées
94% issues du VALTOM

En valorisant **83%** des **210 148 tonnes** entrantes, le pôle multifilières de valorisation Vernéa confirme ses performances techniques (**taux de disponibilité : 88,3% en 2020 contre 88,2% en 2019**).

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), le pôle est soumis à une réglementation très stricte et fait l'objet d'une surveillance continue par l'exploitant SUEZ, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et le VALTOM afin de s'assurer du bon fonctionnement de celui-ci.

Les analyses en continu des émissions permettent de rendre compte de l'impact de l'activité sur le milieu environnant (**données consultables sur le site www.valtom63.fr**) et une Commission de Suivi de Site (CSS) est réunie au moins une fois par an sous la responsabilité du Préfet. Le VALTOM a également mis en place des actions de surveillance :

- **13 octobre : Visites d'expertise complète de l'installation** effectuées par la société SAGE SERVICES (**choisie par le VALTOM pour le suivi du site**). Il ressort de ces visites une installation bien entretenue et conforme au cahier des charges.
- **Du 8 au 10 Juin : Contrôle inopiné du VALTOM sur les rejets atmosphériques** de l'installation, visant à vérifier son bon fonctionnement. Résultats conformes, de même que ceux issus du contrôle inopiné de la DREAL en date du 18 novembre. Le VALTOM contrôle tous les déchets entrants et sortants du site et gère les ponts bascule (près de 40 000 enregistrements en 2020).
- **15 décembre : Réunion avec la Commission Consultative des Services Publics Locaux**, qui examine les rapports annuels de Vernéa et du VALTOM.
- **15 décembre : Réunion avec la Commission Consultative Financière**, qui examine le rapport annuel financier de Vernéa.

Depuis **mars 2015**, une station ATMO de mesure de la qualité de l'air est installée à proximité.

L'unité de tri mécanique des ordures ménagères résiduelles du pôle Vernéa a dû être arrêtée du 23 mars au 30 juin afin de préserver la santé du personnel face à la pandémie de Covid 19. Cet arrêt a nécessité une dérogation de dépassement de tonnages de 5 000 tonnes orientées vers l'unité de valorisation énergétique.

RESULTATS DE VALORISATION

83%

des déchets entrants
sur le pôle Vernéa
valorisés

13%

de valorisation matière

4%

de valorisation biologique

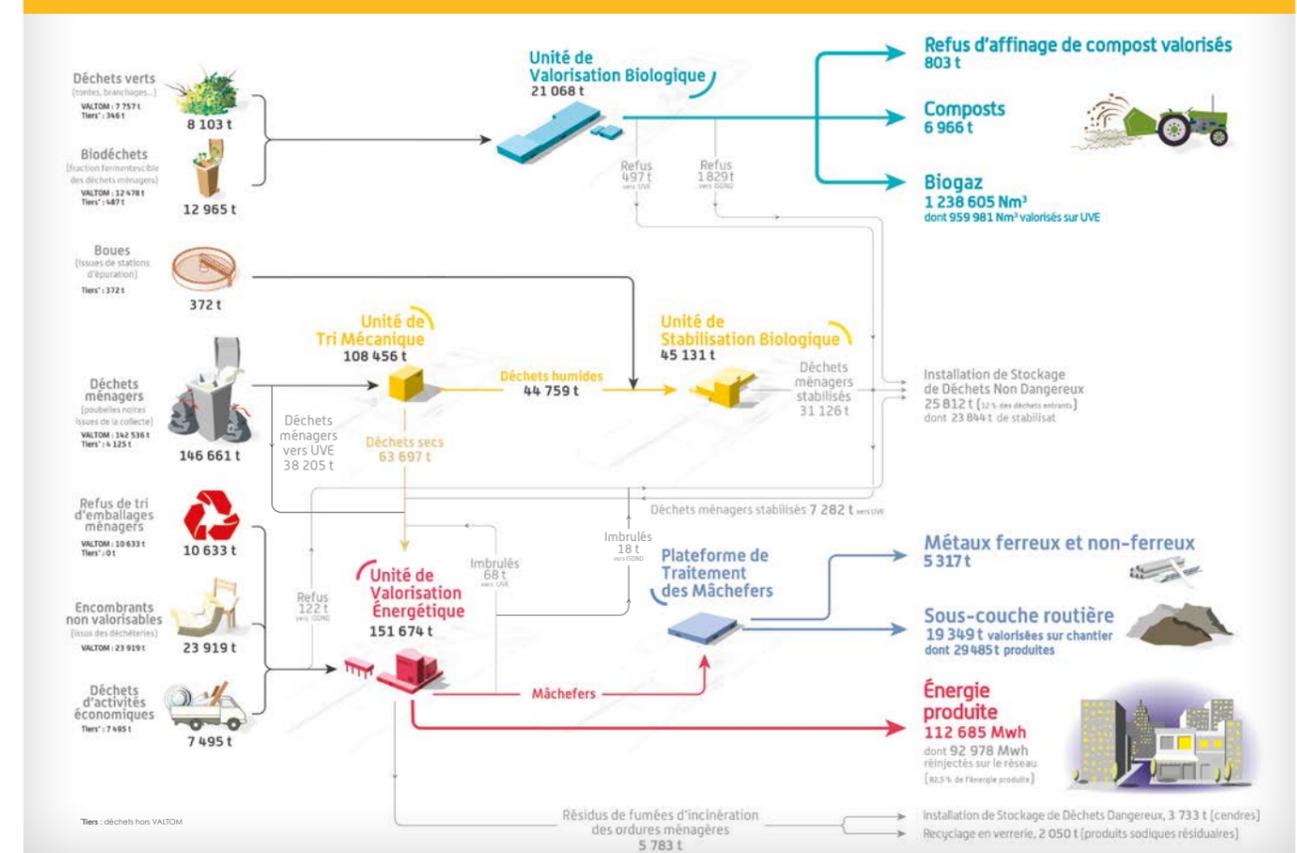
66%

de valorisation énergétique

17%

de déchets enfouis

SCHÉMA DES FLUX TRAITÉS EN 2020 SUR LE PÔLE MULTIFILIERES DE VALORISATION VERNEA



RESULTATS DES RAPPORTS D'EMISSIONS EN 2020

CONCENTRATION DE DIOXINES ET FURANNES (ng I-TEQ/Nm3 à O2 sur sec)



ANALYSES DES MÉTAUX EN mg/Nm³ (Sb,As,Pb,Cr,Co,Cu,Mn,Ni,V*)



— Mesure de contrôle à l'émission
— Valeurs limites d'émission fixées dans l'arrêté préfectoral
— Valeurs limites d'émission fixées dans l'arrêté ministériel du 20/09/2002

*Sb,As,Pb,Cr,Co,Cu,Mn,Ni,V,PM10,NO2 : Antimoine (Sb), Arsenic (As), Plomb (Pb), Chrome (Cr), Cobalt (Co), Cuivre (Cu), Manganèse (Mn), Nickel (Ni), Vanadium (V), Particules fines (PM10), Dioxyde d'azote (NO2)

Actualités ...

Des études de raccordement de l'unité de valorisation énergétique du pôle Vernéa au réseau de chaleur urbain de Clermont Auvergne Métropole (université, CHU, bailleurs sociaux...) sont lancées avec pour objectif d'optimiser la valorisation de la chaleur produite par l'installation.



VALORISATION & TRAITEMENT

3
ISDND
en activité

-66%
de déchets non inertes
stockés / à 2010

-16%
de déchets ménagers
enfouis en ISDND / à 2019

3
ISDND en
post-exploitation

8 - LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DECHETS NON-DANGEREUX (ISDND)

En 2020, le VALTOM dispose de 3 ISDND en activités à Ambert, Clermont-Ferrand et Saint-Sauves-d'Auvergne destinées à recevoir principalement les déchets des usagers, mais également ceux des professionnels (Déchets d'Activités Economiques). 2 ISDND situées à Miremont et Saint-Diery ont été fermées en mars 2015 et mars 2017.

Les catégories de déchets acceptables dans ces sites sont définies réglementairement : ce sont des déchets ultimes (non valorisables) et non dangereux.

Le VALTOM a pour objectif de limiter les apports de déchets bruts de la part des professionnels, et leur impose de trier ou faire trier leurs déchets conformément à la loi (tri 5 flux).

171 contrôles ont été réalisés par le VALTOM et ses prestataires pour **23 pénalités** d'apport pour déchets non conformes. Seuls les déchets non valorisables sont orientés vers les différents sites de stockage.

TONNAGES DES DECHETS MENAGERS STOCKES EN 2020

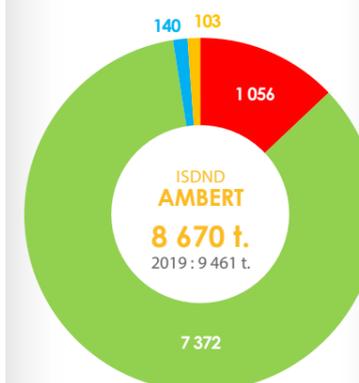
COLLECTIVITÉS	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS	ENCOMBRANTS ISSUS DE DÉCHETERIE	RTCS*	STABILISAT	TOTAL 2020	TOTAL 2019	ÉVOLUTION 2020/2019	GRAVATS NON VALORISÉS EN ISDI	GRAVATS VALORISÉS EN ISDND
Clermont Auvergne Metropole	0	500	217	10 459	11 176	13 494	-2 318	0	2 440
Communauté de communes Thiers Dore et Montagne	0	172	28	1 216	1 416	1 665	-249	0	0
SICTOM des Combrailles	0	3	5	704	712	873	-161	910	0
SICTOM des Couzes	0	135	26	1 065	1 226	1 449	-224	0	289
SICTOM Issoire Brioude	0	1 024	63	3 384	4 471	5 127	-656	0	0
SICTOM Pontaumur Pontgibaud	0	112	8	666	786	935	-149	0	113
Communauté de communes Ambert Livradois Forez	0	1 056	0	956	2 011	2 408	-397	0	1 448
SMCTOM Haute-Dordogne	0	1 115	13	796	1 923	2 170	-247	0	658
Syndicat du Bois de l'Aumône	0	251	106	3 870	4 227	4 981	-755	0	868
TOTAL 2020	0	4 369	465	23 114	27 948	-	-5 156	910	5 815
TOTAL 2019	0	4 374	635	28 504	-	33 102	-	660	4 469

*RTCS : Refus de Tri issus de la Collecte Selective

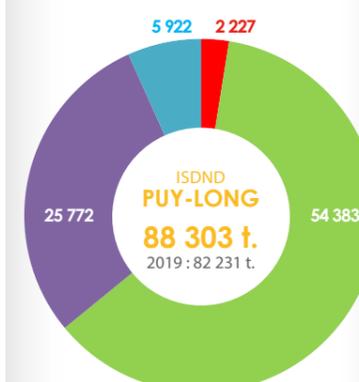
ANALYSE

En 2020, nous enregistrons une baisse de **16%/2019** (hors gravats) de déchets ménagers orientés vers une installations de stockage de déchets non dangereux, baisse essentiellement due à la production de stabilisat et à l'arrêt du Tri Mécanique Biologique sur le pôle Vernéa sur la période du 23 mars au 30 juin 2020 suite à la déclaration de la pandémie lié à la COVID 19.

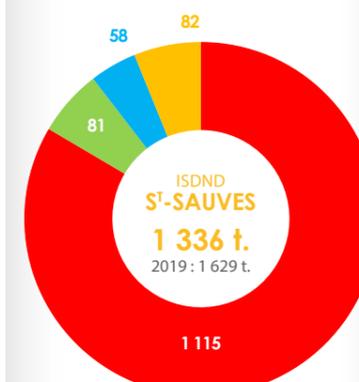
TONNAGES STOCKES



AP 2027 : 20 000 TONNES



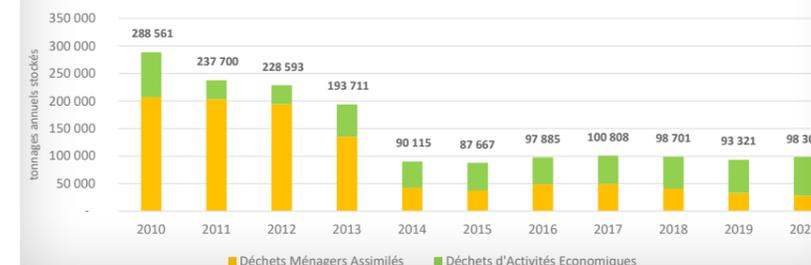
AP 2025 : 90 000 TONNES



AP 2027 : 10 500 TONNES

- Déchets ménagers résiduels (dépannage Savoie Déchets)
- Encombrants
- DAE / refus de tri
- Refus de process Vernéa
- Déchets municipaux et d'assainissement
- Amiante

ÉVOLUTION DES TONNAGES STOCKES



OBJECTIF

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 impose une réduction de 30% des tonnages de déchets non dangereux et non inertes mis en décharge en 2020 et de 50% en 2025 (par rapport à 2010).

De 2010 à 2020, le VALTOM et ses collectivités adhérentes ont réduit de **66%** la quantité de déchets stockés dans les installations du territoire (**-87% pour les déchets ménagers**).

Les objectifs réglementaires 2025 sont aujourd'hui largement atteints et font du VALTOM un des pionniers de la région sur ce sujet.

ACTUALITES DES ISDND

Lancement des travaux de centrales photovoltaïques :

Site	Miremont	Ambert	Puy Long	Culhat	Total
Emprise au sol du projet	2 ha	3 ha	10 ha	3 ha	18 ha
Production électrique générée	1,9 GWh/an	2,5 GWh/an	9,5 GWh/an	4,2 GWh/an	18,1 GWh/an
Équivalent en consommation d'électricité (hors chauffage)	960 hab.	1 300 hab.	4 750 hab.	2 140 hab.	9 150 hab.

Montant des travaux : 16 M€. | Mises en services prévues en 2021 et 2022



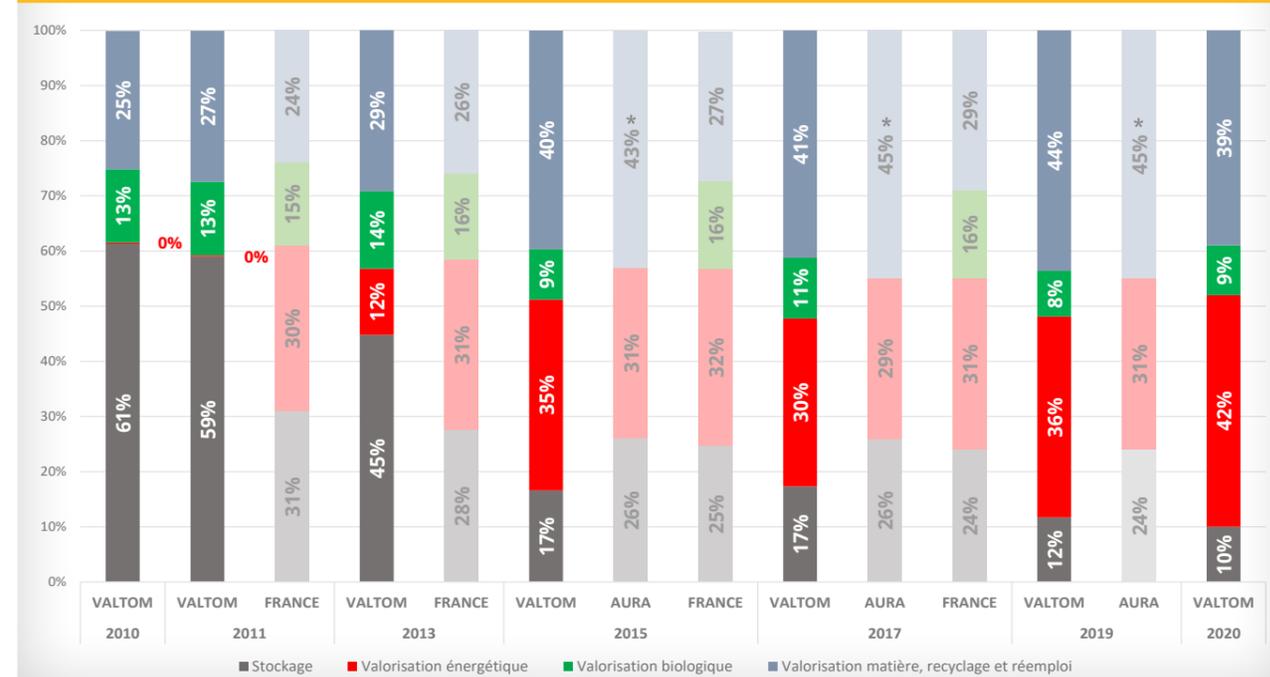
Réception et déchargement des cellules photovoltaïques sur l'ISDND de Miremont

9 - LES MODES DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT

DÉCHETS MÉNAGERS TRAITÉS (EN TONNES)						TAUX DE VALORISATION 2020	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réemploi ■ Valorisation matière ■ Stockage ■ Recyclage ■ Valorisation énergétique ■ Valorisation biologique 	
2010	2014	2016	2018	2019	2020			
157 363	148 700	143 811	146 404	141 554	142 536	12% 63% 18%*	DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS	
53 771	69 386	74 787	73 699	81 742	71 843	0,1% 73,6% 3,9% 22,4% 0,02%	DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES : ferraille / cartons / bois / pneus / piles / batteries / lampes, tubes / cartouches / DEEE / placoplâtre, gravats, etc.	
41 038	42 072	41 473	41 201	40 640	39 185	79% 20% 1%	DÉCHETS D'EMBALLAGES MÉNAGERS	
42 189	30 973	30 610	34 383	31 674	28 146	13% 69% 18%	ENCOMBRANTS	
39 819	38 945	35 957	37 715	29 252	27 327	88% 8% 4%	DÉCHETS VERTS	
18 132	19 036	19 573	21 490	22 159	22 787	100%	VERRE	
8 720	11 307	10 813	11 426	10 234	12 508	54% 43% 2%	FFOM	
800	1 035	1 295	1 358	1 432	1 188	46% 54%	DDS	
89	1 414	1 670	1 710	1 605	1 142	57% 33% 9% 1%	TEXTILES	
303	183	259	412	337	348	36% 64%	HUILES USAGÉES	
5	6	6	7	7	6	100%	DASRI	
362 229	363 057	360 253	369 805	360 636	347 016		TOTAL	
569,6	548,4	539,6	536,1	520,6	497		TOTAL EN KG/HAB	
38%	81%	80%	87%	88,3%	89,7%		TAUX DE VALORISATION	

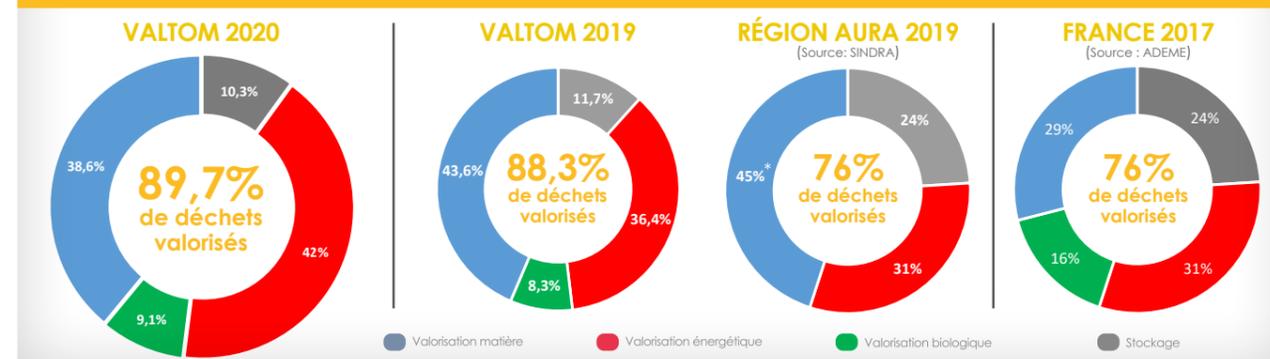
*Déchets ménagers résiduels humides stabilisés avant stockage (perte de 30 à 40% d'eau).

EVOLUTION DES MODES DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT



*valorisation biologique incluse

COMPARAISON DES RESULTATS DE VALORISATION



*Données SINDRA : valorisation biologique incluse dans la valorisation matière.

OBJECTIF

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 impose un taux de valorisation matière et organique de **55% en 2020** et de **65% en 2025** pour les déchets non-dangereux et non inertes. Le VALTOM est à **47,3% avec les inertes** et à **42% sans les inertes** et continue régulièrement à réduire les tonnages de déchets orientés vers le stockage (-1,4% / à 2019). Le VALTOM se situe en-dessous de la moyenne de la région AURA pour le stockage (-12,3%) et au dessus pour la valorisation énergétique (+5,4%) ainsi que pour la valorisation matière (+6,9%). Avec **89,7%** de valorisation, le VALTOM atteint sa meilleure performance depuis sa création grâce à l'arrêt de l'unité de tri mécanique du pôle Vernéc(+1,4% / à 2019).

INDICATEURS FINANCIERS

107,40 €HT/t

de tarification pour les OMR, DEM et RTCS

31,92 €HT

de contribution VALTOM à l'habitant

61,60 €HT/hab.

de coût complet VALTOM

-1,50 €HT/hab.

pour le financement du traitement entre 2020 et 2014

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

-155 000 €

de dépenses déchèteries

-240 000 €

de dépenses collecte sélective

+188 000 €

de recettes liées aux déchets ménagers résiduels

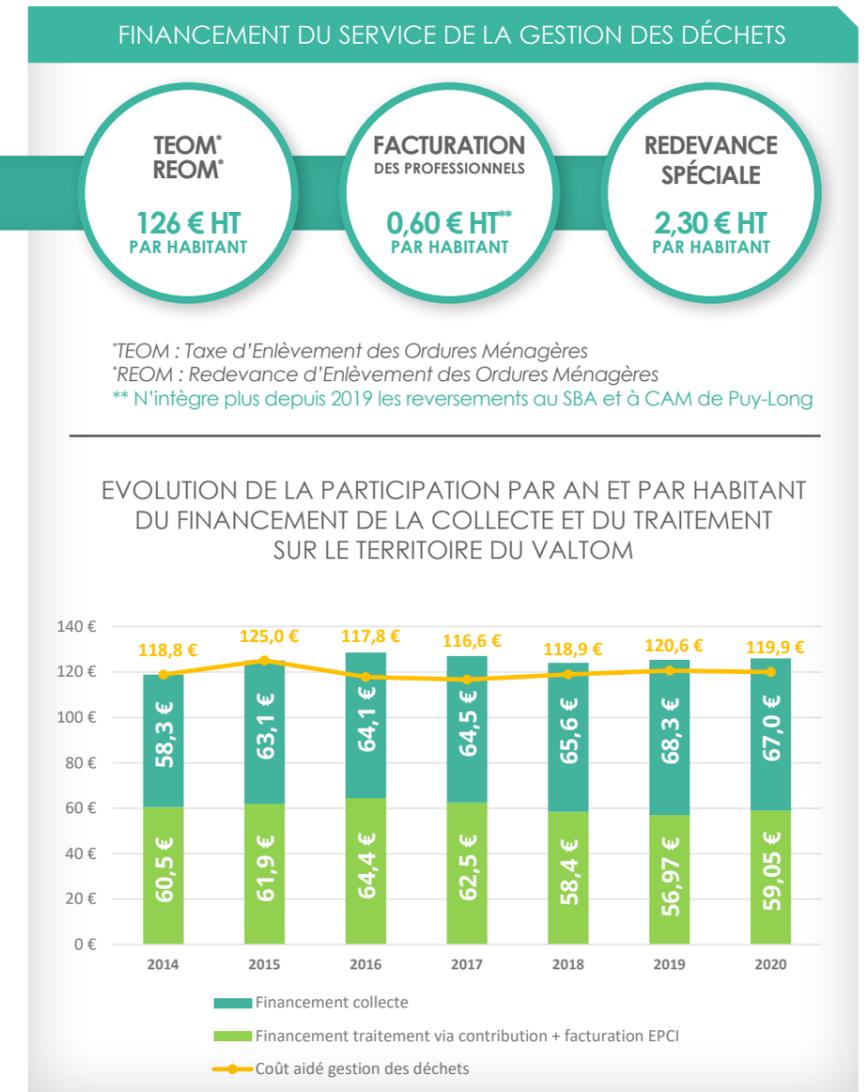
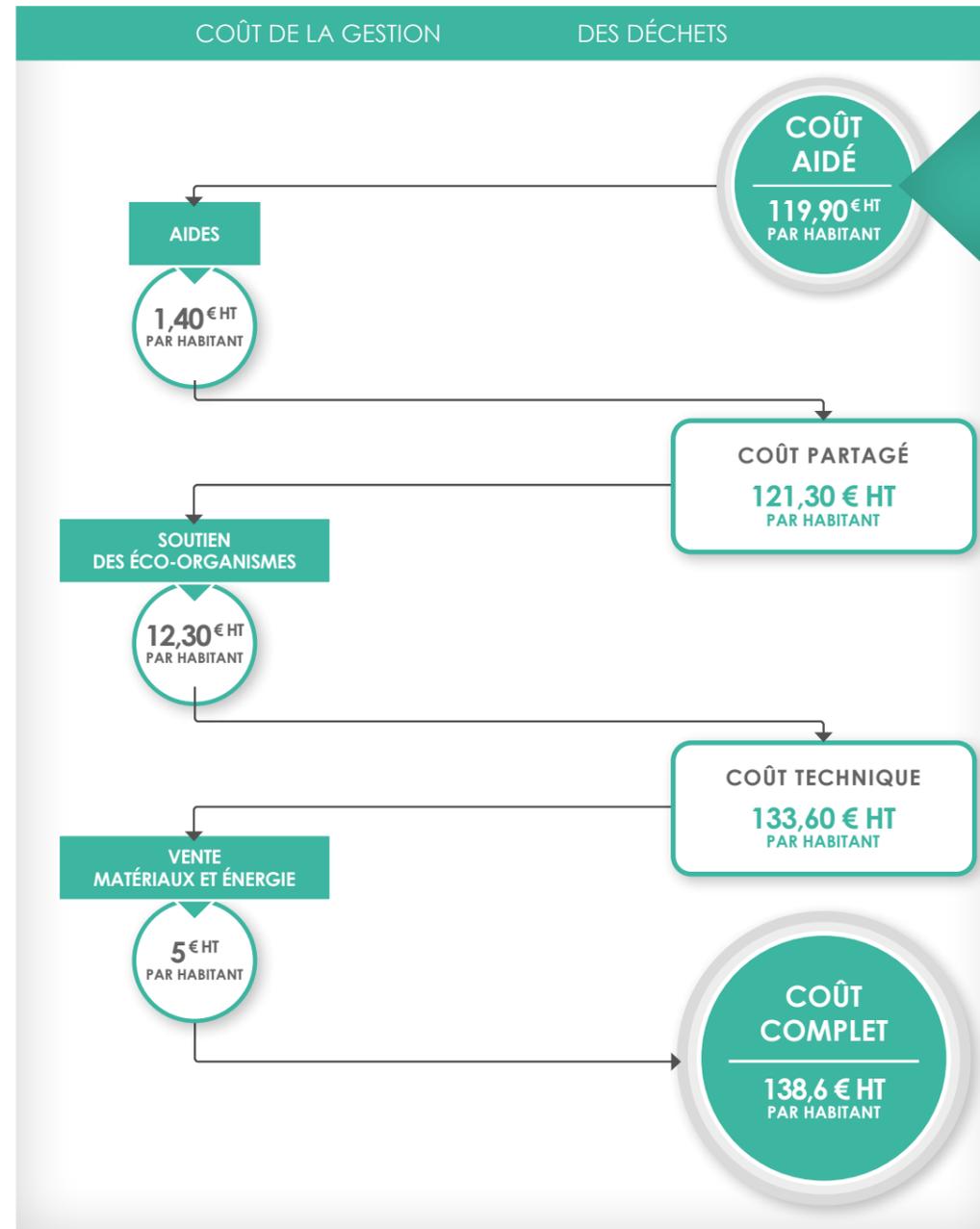
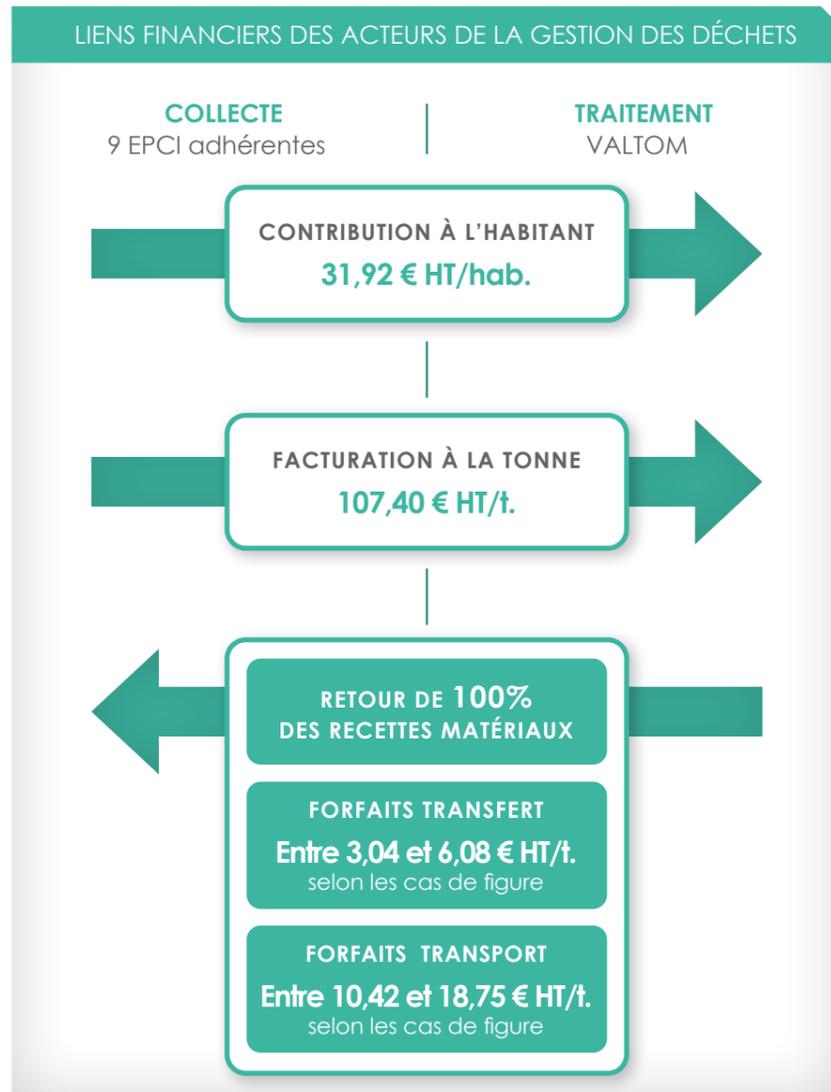
INDICATEURS FINANCIERS

1 - LE COÛT DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

En 2020, la contribution à l'habitant du VALTOM s'élève à **31,92 € HT**, et la facturation à la tonne à **107,40 € HT**, soit une **évolution respectivement de 3 et 6% par rapport à 2019**. La contribution à l'habitant, dans sa logique de mutualisation, couvre les dépenses fonctionnelles et financières du VALTOM, les frais de transfert et de transport ainsi que les charges liées à la valorisation et au traitement (*collecte sélective, déchèterie, déchets verts*) et 50 % de l'annuité liée au remboursement du pôle Vernéa. La facturation à la tonne qui se veut incitative, concerne quant à elle les OMR, les RTCS et les DEM et englobe les 50 % restants de l'annuité du pôle Vernéa.

Le coût régional moyen du service public de gestion des déchets est de **92,50 € HT/hab. en 2019**. (référentiel ADEME 2019), le coût régional aidé est de **90,70 € HT/hab** (référentiel AURA 2018).

Le coût aidé de la gestion des déchets sur le territoire du VALTOM se situe en 2020 à **119,90 €**. Cet écart avec le coût régional s'explique par les disparités de typologie de territoires, les modes de traitement et le niveau de service déployés. Le VALTOM bénéficie d'une installation récente et performante mais non subventionnée à amortir sur 20 ans. Ce coût est couvert par la TEOM, la REOM, la facturation des professionnels et la RS à 107 % pour le VALTOM (105 % au niveau national, 110 % au niveau régional).



L'augmentation de **2 €/hab.** de la part de traitement entre 2019 et 2020 s'explique par une révision de la **facturation à la tonne de + 6 % (101,23 € HT/t en 2019 contre 107,40 € HT/t en 2020)**. Le prix Vernéa a dû être révisé du fait de la baisse des tonnages liée au déploiement du STGDO en 2020 et de la projection des apports 2019 en deçà des prévisions (- 2,8 % soit une **perte de recettes pour le VALTOM, liée à moins de facturation aux EPCI, d'environ 525 k€**).

Coût complet : Ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.). Ce coût est pertinent pour mener une analyse sur l'organisation du service et son optimisation.
Coût technique : Ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filiales à responsabilité élargie du producteur/REP) et les aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité.
Coût partagé : Coût technique moins les soutiens des sociétés agréées (Eco-emballages, Ecofolio...)
Coût aidé HT : Coût partagé moins les aides.
 Coût résiduel à la charge de la collectivité correspondant à son besoin de financement.

INDICATEURS FINANCIERS

2 - LA STRUCTURE DES CHARGES DU VALTOM

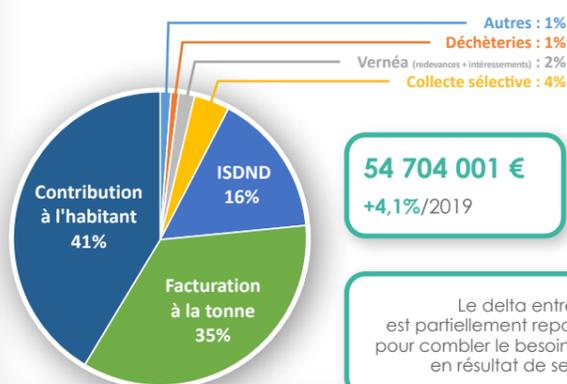
EN FONCTIONNEMENT

Les recettes du VALTOM sont principalement composées de la contribution à l'habitant (31,92 € HT) et de la facturation à la tonne (107,40 € HT).

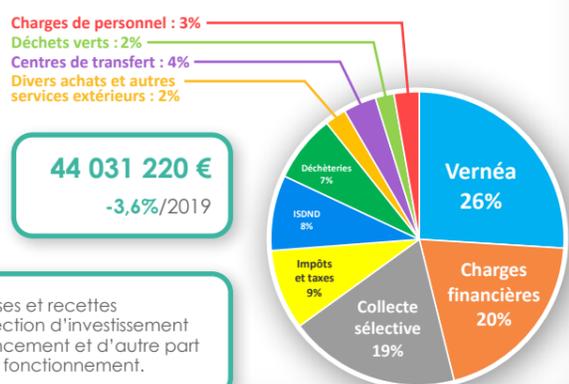
Si le pôle Vernéa est le principal poste de dépenses, il est à noter la part importante des impôts et taxes qui représentent 9%* de l'ensemble des dépenses réelles mais s'élèvent à 11%* ramenés aux dépenses hors charges financières et charges de personnel.

RECETTES ET DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Le delta entre dépenses et recettes est partiellement reporté en section d'investissement pour combler le besoin de financement et d'autre part en résultat de section de fonctionnement.

EN INVESTISSEMENT

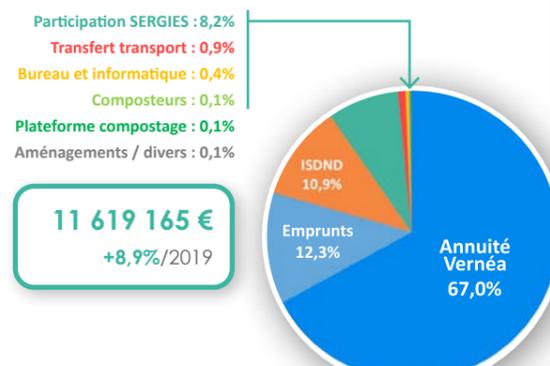
Les recettes réelles d'investissement de 1 M € sont uniquement constituées d'un emprunt débloqué pour le financement de la prise de participation du VALTOM dans la société de projet VALTOM Energie Solaire.

RECETTES ET DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

COMPOSITION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



COMPOSITION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



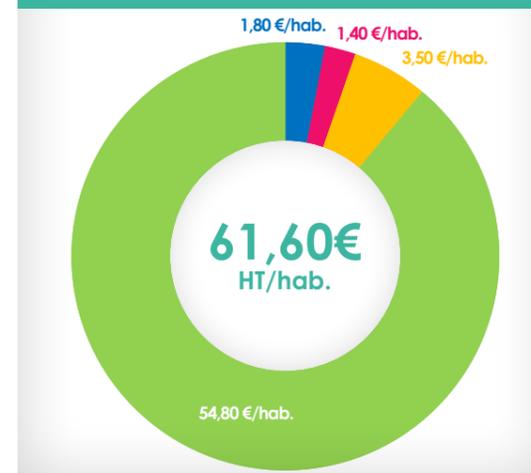
*Contre respectivement 12 et 18% en 2019

3 - LE COÛT DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

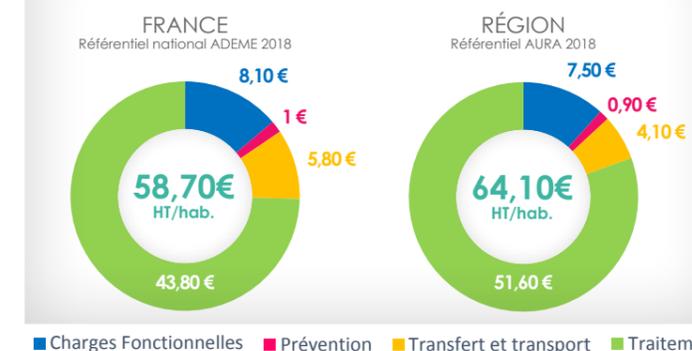
UN COÛT POUR PLUS DE PRÉVENTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

La baisse du coût complet entre 2019 (pour rappel : 64,70 € HT/hab.) et 2020 (61,60 € HT/hab.) est principalement liée à la baisse des apports de tonnages captés en déchèteries et en collecte sélective due à la suspension temporaire des services pendant la pandémie de covid19.

COÛT COMPLET VALTOM 2020



COMPARATIF COÛT COMPLET



Les écarts entre les coûts complets du VALTOM, de la Région et de la France sont à analyser en prenant en compte les éléments suivants :

1/ Le VALTOM bénéficiant d'une installation récente à amortir, les coûts de traitement sont plus importants qu'au niveau national.

2/ Les charges fonctionnelles nationales et régionales sont également bien plus élevées que celles du VALTOM car elles concernent des syndicats qui n'ont pas seulement la compétence traitement.

Ce coût est amené à évoluer avec l'augmentation exponentielle de la TGAP dès 2021 : surcoût de plus de 7 M€ entre 2021 et 2025, venant amoindrir les effets attendus à plus long terme des politiques de prévention. Le STGDO ou la mise en œuvre de la tarification incitative ont vocation à réorienter les coûts évités liés à la TGAP.

4 - UN COÛT POUR UN SERVICE DE QUALITE

UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Un taux de valorisation des déchets ménagers supérieur à la moyenne nationale et européenne
- Des installations de traitement et de valorisation pérennes, innovantes et respectueuses de l'environnement
- Des performances en conformité avec les objectifs législatifs
- Des projets d'avenir : un réseau de chaleur pouvant chauffer des habitations et des panneaux photovoltaïques sur 4 sites de stockage, ...

DES RESSOURCES PRODUITES À PARTIR DE NOS DÉCHETS





COMMUNICATION



COMMUNICATION

1 - LES SUPPORTS



Valmag n°29
Décembre 2020

Edité à 4 300
exemplaires

Dossier spécial
« Gestion des déchets organiques »



Agenda
2020

Edité à 500
exemplaires

Thématique
« Zéro déchet »

Consultez-les sur valtom63.fr

2 - DANS LA PRESSE

299 articles

dédiés à la gestion
locale des déchets

71 articles

intégrant le VALTOM

3 conférences

de presse

3 passages

radio et télévision

3 - LA COMMUNICATION DIGITALE

WWW.VALTOM63.FR

EVOLUTION DU NOMBRE DE VISITES 2010 À 2020



La mise en place du RGPD (Règlement général sur la protection des données) sur le site internet du VALTOM a modifié la technique de recensement des visiteurs en 2019. **12 107 internautes** ont consultés le site en 2020.

4 newsletter
en 2020

1 700 abonnés
en moyenne

33 actualités
mises en ligne

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Lancement des pages VALTOM sur Facebook et Twitter en décembre 2020 et maintien de la page « Local poubelle » dédiée à la promotion des actions de prévention des déchets.



Twitter
VALTOM

+ D'INFOS

53 abonnés

22 tweets

46 likes

1 publication
tous les jours



Facebook
VALTOM

+ D'INFOS

119 abonnés

22 publications

118 likes

1 publication
tous les jours



Facebook
Local poubelle

+ D'INFOS

360 abonnés

150 publications

340 likes

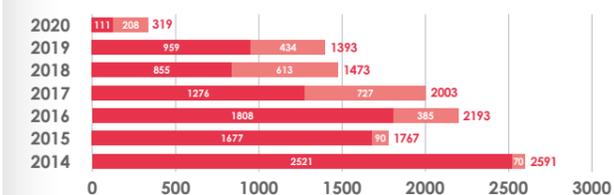
1 publication
tous les 2 jours

4 - A LA RENCONTRE DES USAGERS

Les installations de tri et de valorisation des déchets ménagers du territoire du VALTOM sont habituellement ouvertes au grand public et aux scolaires toute l'année. Cependant, seulement 825 personnes ont pu être accueillies en 2020, les parcours de visites n'ayant été ouverts que 3 mois en raison de la crise sanitaire.

NOMBRE DE VISITEURS SUR LES INSTALLATIONS DE 2014 À 2020

PÔLE DE VALORISATION VERNÉA, CLERMONT-FERRAND



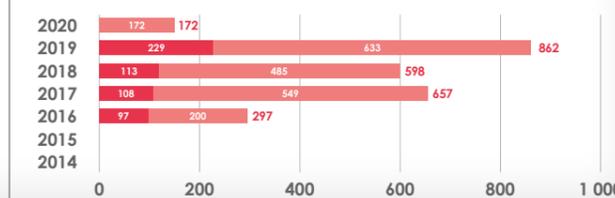
PÔLE DE VALORISATION DU POYET, AMBERT



ISDND DE PUY-LONG, CLERMONT-FERRAND



CENTRE DE TRI ECHALIER PAPREC, CLERMONT-FERRAND



■ Grand public ■ Scolaires

FRÉQUENTATIONS DES PARCOURS PÉDAGOGIQUES LABELISÉS PAR L'EDUCATION NATIONALE



172 élèves
(7 classes)

Parcours Echallier-Paprec

160 élèves
(6 classes)

Parcours Puy-Long

208 élèves
(8 classes)

Parcours Vernéa

COMMUNICATION

5 - 4^{ÈME} CAMPAGNE D'INFORMATION DÉPARTEMENTALE

La campagne d'information et de sensibilisation menée à l'échelle du territoire du VALTOM sur 2020 était consacrée à l'interdiction du brûlage des déchets verts des particuliers.

L'entretien du jardin pour un particulier génère en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûlent**, ce qui représente près d'un million de tonnes chaque année (sources : DREAL). À l'échelle du VALTOM cela représente 10 000 tonnes.

DEUX VISUELS DE CAMPAGNE

ARRÊTEZ DE BRÛLER VOS DÉCHETS VERTS

LES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE DU VALTOM

ARRÊTEZ DE BRÛLER VOS DÉCHETS VERTS

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT. DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES

LES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE DU VALTOM

VOUS DESIREZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LES SOLUTIONS ALTERNATIVES POUR VOS DÉCHETS VERTS ?

ARRÊTEZ DE BRÛLER VOS DÉCHETS VERTS

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT. DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES

www.valtom63.fr

Un kit de communication diffusé à l'ensemble des mairies et EPCI du territoire (visuel / dépliant / communiqué de presse / lien de téléchargement vers le guide déchets verts).

Une newsletter dédiée à la thématique de la gestion des déchets verts

Un dossier spécial dans le VALMAG n°29

Un spot radio : 45 passages sur la Radio France Bleu Pays d'Auvergne

Des articles, encarts et publications dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Une campagne webmarketing leboncoin.fr

5 - DES SUPPORTS CRÉÉS POUR LES ADHÉRENTS

Afin d'informer et de sensibiliser les usagers durant la crise sanitaire, de nouveaux supports ont été créés et transmis aux médias locaux et mis à disposition des collectivités adhérentes.

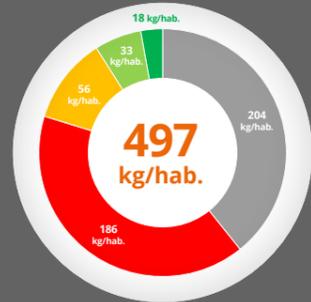
LES CONSIGNES DE TRI PENDANT LA CRISE SANITAIRE

LA COLLECTE DES DÉCHETS D'AMIANTE LIÉ DES PARTICULIERS

LE KIT COMPREND :

- Affiche/Visuel personnalisable.
- Communiqué de presse personnalisable.
- Dépliant 3 volets pour les particuliers.
- Vidéo de présentation des consignes pour un dépôt sécurisé.

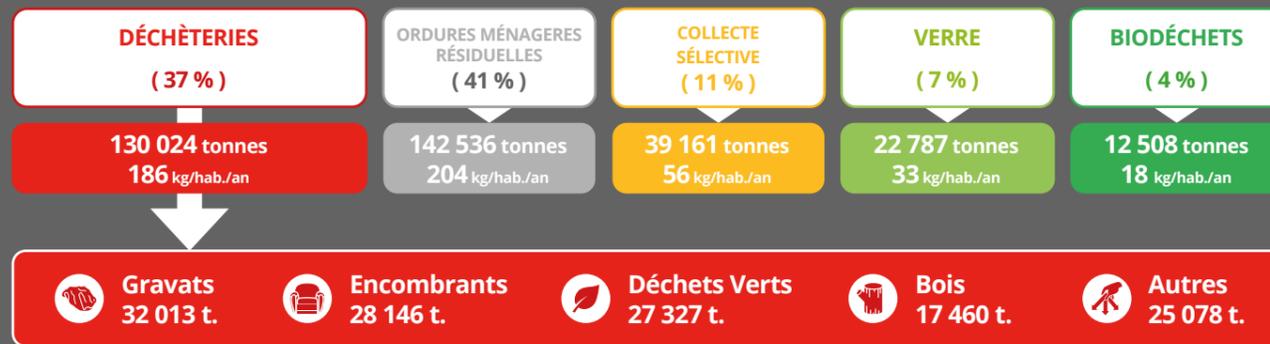
SYNTHESE



LES GISEMENTS ▶ **347 016 tonnes**
497 kg/hab./an

FINANCEMENT DU SERVICE ▶

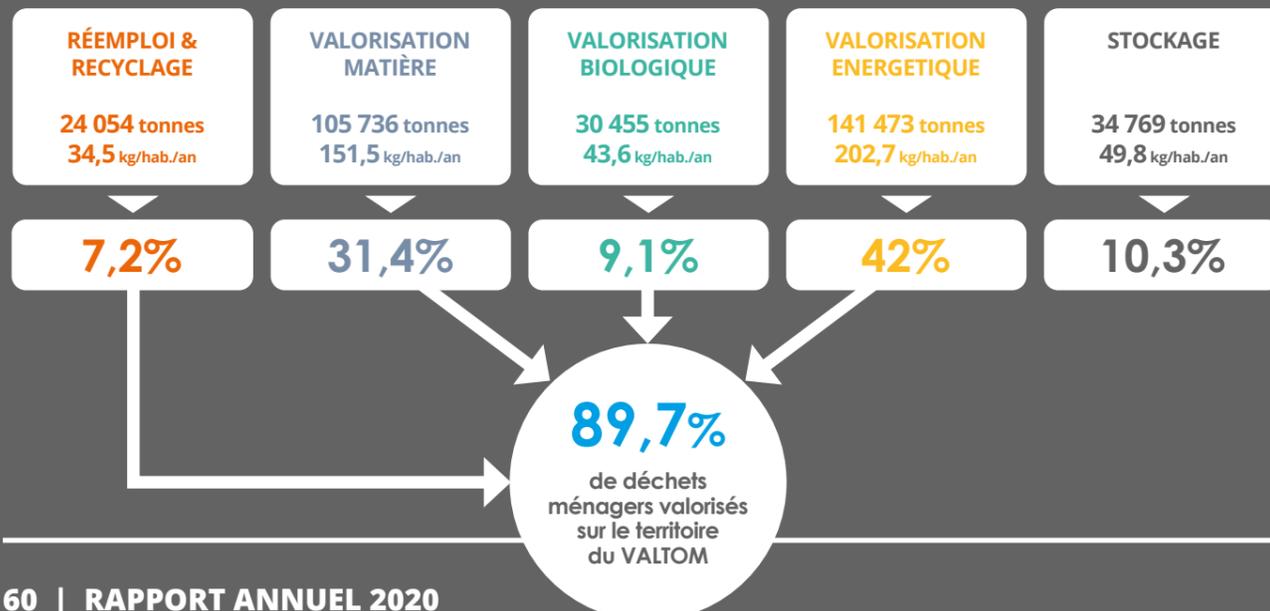
126 € HT/hab/an en moyenne
(collecte et traitement)



LES OUTILS



LA VALORISATION

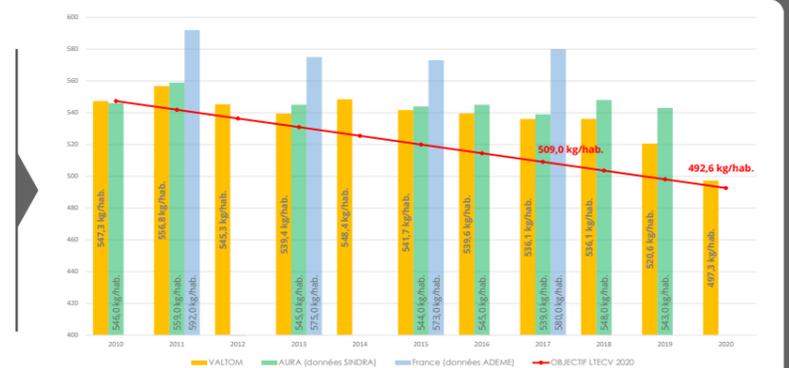


LES OBJECTIFS (LTECV) LOI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

-10% en kg/hab. entre 2010 et 2020

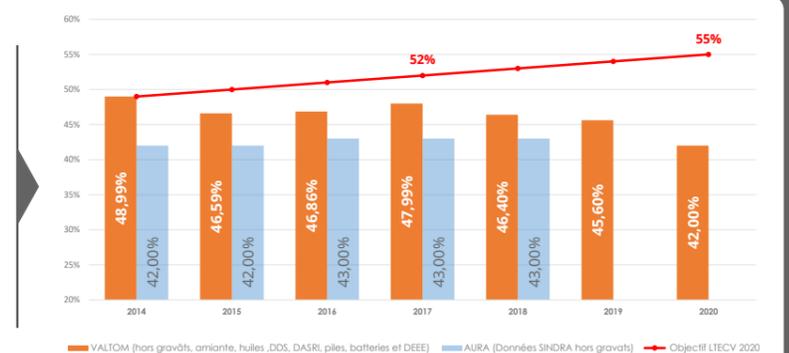
VALTOM : entre 2010 et 2020 : **-9,2%**
AURA : entre 2010 et 2019 : **-0,5%**



VALORISATION DES DÉCHETS NON DANGEREUX NON INERTES (RÉEMPLOI, RECYCLAGE, VALORISATION MATIÈRE ET BIOLOGIQUE)

de 55% en 2020 et 65% en 2025

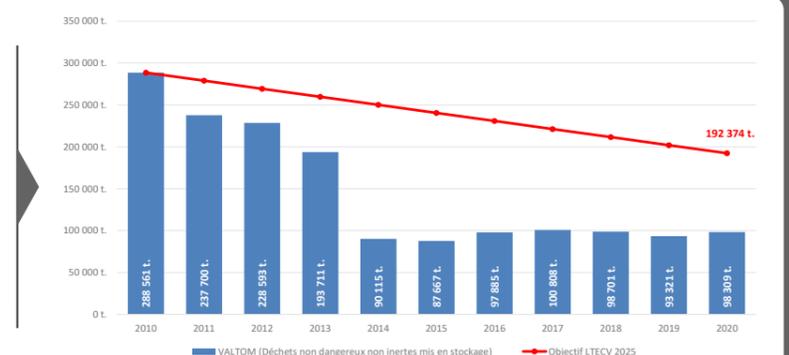
VALTOM 2020 : **42%**
AURA 2018 : **43%**



DIMINUTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX NON INERTES MIS EN STOCKAGE

de 30% entre 2010 et 2020
et de 50% entre 2010 et 2025

VALTOM : entre 2010 et 2020 : **-66%**
AURA : entre 2010 et 2019 : **-20,6%**



RAPPORT ANNUEL 2020

SUR LA QUALITÉ
ET LE PRIX D'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS



VALTOM
Valorisons notre avenir

1 CHEMIN DES DOMAINES DE BEAULIEU
63000 CLERMONT-FERRAND
TÉL. 04 73 44 24 24
WWW.VALTOM63.FR